

# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 96

MONTREAL, LE MARDI 26 AVRIL 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## L'île verte

Jean-Robert Sansfaçon

Qui n'a souvenir du sympathique jardinier interprété par Peter Sellers dans Bienvenue Mister Chance? Devenu, malgré lui, conseiller des grands, le jardinier au coeur simple n'avait qu'à raconter la beauté des fleurs pour que riches et puissants s'imaginent y déceler quelque conseil inestimable pour leur propre carrière. Consacré héros national grâce à la télévision, sa simplicité l'empêchait pourtant de comprendre les raisons mêmes pour lesquelles on s'intéressait à lui.

Avec l'entrée en scène de Pierre Bourque et de son parti, Vision Montréal, la campagne électorale municipale prend son envol. De tous les candidats en lice, M. Bourque est de loin le plus sérieux adversaire de Jean Doré.

Depuis le temps qu'on attendait cette annonce officielle, les spéculations allaient bon train quant au cheval de bataille de l'ex-directeur du Jardin botanique: qu'allait-il proposer pour nous sortir de la «morosité profonde qui s'installe en l'absence de vision concrète»?

La réponse collait au personnage. Cette «vision» du Montréal de 1998, «capable de mobiliser les énergies des citoyens», de faire travailler les employés municipaux «mieux et plus fort», c'est celle d'un grand jardin, d'une ville verte et pourquoi pas, de la métropole écologique du continent.

Ne reste plus qu'à chercher entre les feuilles du discours fleuri les larves d'une politique municipale à la hauteur des besoins de cette seconde moitié de la décennie.

Lorsque M. Bourque propose de faire de Montréal un jardin, «parce que le jardin est le symbole de l'harmonie», s'exprime-t-il au sens propre ou figuré?

Si c'est au sens figuré, il lui faudra apprendre à fourrer ses choux verts d'un peu de substance à saveur sociale et économique. Ce que les Montréalais veulent, c'est un conseil municipal qui place en tête de ses priorités la qualité de vie des citoyens entendue au sens large: sécurité, entretien des rues, des trottoirs et des parcs, habitation et transport, loisirs et cultures... le tout, sans augmentation de taxes. Quant aux projets de visionnaires, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils s'en méfient depuis 15 ans. Même le Biodôme, populaire mais déficitaire, les laisse parfois perplexes.

Sans être un jardin de ronces, Montréal n'en est pas moins un microcosme de survie où s'entrechoquent cultures, races et classes. Il faudra donc autre chose que la promesse d'un jardin de roses pour y changer quelque chose.

Si M. Bourque parle de jardin au sens propre, si la priorité de Vision Montréal consiste vraiment à faire de cette ville la première République verte d'Amérique, alors il faudra qu'il nous explique aussi comment il entend imposer les exigences de son projet écologique aux Montréalais. Pour le moment, seule une minorité active, pour ne pas dire activiste, de citoyens souhaite que l'Hôtel de ville se transforme en Comité central de la récupération, de la circulation à vélo

et de la guerre à l'auto.

La ville verte, tout le monde en rêve. Mais comme tout autre rêve, il suffit d'ouvrir les yeux pour en percevoir les limites. Sur le sujet, Jean Doré en sait autant que Pierre Bourque.

Jusqu'ou peut aller la loi des verts dans une ville où la majorité des gens tiennent encore à leur bagnole, où il n'est pas question qu'on vienne leur dire quel arbre planter dans leur cour, ni leur défendre de brûler du bois dans leur cheminée? Jusqu'ou peut aller un maire jardinier à la tête d'une ville qui apprend petit à petit les vertus du compostage et de la récupération, sans pour autant avoir fait vœu d'écologisme?

Et ces comités bénévoles d'embellissement que M. Bourque se propose de créer dans chaque quartier, ne transpirent-ils pas un peu de cette odeur de brigades vertes armées des 10 commandements du par-fait écolo?

La ville verte a aussi un prix. Le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme sont autant de réalisations intéressantes pour la qualité de vie des Montréalais, et d'atouts majeurs pour l'industrie touristique du Québec. Par contre, ce sont des institutions qui coûtent cher à faire vivre. Les Montréalais sont prêts à en payer le prix, et ils en sont fiers, mais dans la conjoncture actuelle, ils exigent qu'on y pense sérieusement avant de se lancer dans d'autres projets déficitaires. Si Pierre Bourque s'oppose à la restructuration administrative et fiscale de la grande région de Montréal sous prétexte que Montréal doit commencer par donner l'exemple, où trouvera-t-il l'argent pour financer des infrastructures coûteuses qui servent à toute la région, quand ce n'est pas à tout le Québec?

Après les deux mandats controversés de Jean Doré, bien des Montréalais aimeraient laisser sa chance à un nouveau maire. Jean Doré n'a pas toujours su convaincre qu'il avait la situation bien en main, mais à la suite du premier discours de Pierre Bourque, plus d'un se demandent si le programme de Pierre Bourque n'est pas plus *flyé* que celui du RCM, première mouture. Entre un Jean Doré revenu de ses rêves et un Pierre Bourque parti pour la gloire, les jeux ne sont pas encore faits.

La ville verte, tout le monde en rêve. Mais comme tout autre rêve, il suffit d'ouvrir les yeux pour en percevoir les limites. Sur le sujet, Jean Doré en sait autant que Pierre Bourque.

Jusqu'ou peut aller la loi des verts dans une ville où la majorité des gens tiennent encore à leur bagnole, où il n'est pas question qu'on vienne leur dire quel arbre planter dans leur cour, ni leur défendre de brûler du bois dans leur cheminée? Jusqu'ou peut aller un maire jardinier à la tête d'une ville qui apprend petit à petit les vertus du compostage et de la récupération, sans pour autant avoir fait vœu d'écologisme?

Et ces comités bénévoles d'embellissement que M. Bourque se propose de créer dans chaque quartier, ne transpirent-ils pas un peu de cette odeur de brigades vertes armées des 10 commandements du par-fait écolo?

La ville verte a aussi un prix. Le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme sont autant de réalisations intéressantes pour la qualité de vie des Montréalais, et d'atouts majeurs pour l'industrie touristique du Québec. Par contre, ce sont des institutions qui coûtent cher à faire vivre. Les Montréalais sont prêts à en payer le prix, et ils en sont fiers, mais dans la conjoncture actuelle, ils exigent qu'on y pense sérieusement avant de se lancer dans d'autres projets déficitaires. Si Pierre Bourque s'oppose à la restructuration administrative et fiscale de la grande région de Montréal sous prétexte que Montréal doit commencer par donner l'exemple, où trouvera-t-il l'argent pour financer des infrastructures coûteuses qui servent à toute la région, quand ce n'est pas à tout le Québec?

Après les deux mandats controversés de Jean Doré, bien des Montréalais aimeraient laisser sa chance à un nouveau maire. Jean Doré n'a pas toujours su convaincre qu'il avait la situation bien en main, mais à la suite du premier discours de Pierre Bourque, plus d'un se demandent si le programme de Pierre Bourque n'est pas plus *flyé* que celui du RCM, première mouture. Entre un Jean Doré revenu de ses rêves et un Pierre Bourque parti pour la gloire, les jeux ne sont pas encore faits.

La ville verte, tout le monde en rêve. Mais comme tout autre rêve, il suffit d'ouvrir les yeux pour en percevoir les limites. Sur le sujet, Jean Doré en sait autant que Pierre Bourque.

Jusqu'ou peut aller la loi des verts dans une ville où la majorité des gens tiennent encore à leur bagnole, où il n'est pas question qu'on vienne leur dire quel arbre planter dans leur cour, ni leur défendre de brûler du bois dans leur cheminée? Jusqu'ou peut aller un maire jardinier à la tête d'une ville qui apprend petit à petit les vertus du compostage et de la récupération, sans pour autant avoir fait vœu d'écologisme?

Et ces comités bénévoles d'embellissement que M. Bourque se propose de créer dans chaque quartier, ne transpirent-ils pas un peu de cette odeur de brigades vertes armées des 10 commandements du par-fait écolo?

La ville verte a aussi un prix. Le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme sont autant de réalisations intéressantes pour la qualité de vie des Montréalais, et d'atouts majeurs pour l'industrie touristique du Québec. Par contre, ce sont des institutions qui coûtent cher à faire vivre. Les Montréalais sont prêts à en payer le prix, et ils en sont fiers, mais dans la conjoncture actuelle, ils exigent qu'on y pense sérieusement avant de se lancer dans d'autres projets déficitaires. Si Pierre Bourque s'oppose à la restructuration administrative et fiscale de la grande région de Montréal sous prétexte que Montréal doit commencer par donner l'exemple, où trouvera-t-il l'argent pour financer des infrastructures coûteuses qui servent à toute la région, quand ce n'est pas à tout le Québec?

MONTREAL

Le RCM réplique vertement à Bourque  
PAGE A 3



POLITIQUE

Ryan souhaite aller voter en septembre  
PAGE A 5



CULTURE

En pièces détachées: impressionnant mais insuffisant  
PAGE B 10

Nouveaux attentats à la bombe à la veille des élections en Afrique du Sud

## Les terroristes arrêteront-ils les électeurs?

D'APRÈS AP ET AFP

Pretoria — De Johannesburg au Cap, tout le monde se posait hier la question: les terroristes feront-ils, oui ou non, peur aux électeurs sud-africains? Le jour J est enfin arrivé, mais ce n'est pas dans la joie qu'il se présente. C'est plutôt dans une ambiance tendue, provoquée par une vague d'explosions terroristes en série. Ces explosions ont manifestement pour but d'intimider les électeurs qui s'apprentent à réaliser, par la voie des urnes, un renversement politique complet au pays de l'apartheid.

La vague d'attentats à l'explosif, généralement attribuée à l'extrême-droite blanche, s'est accrue hier soir en Afrique du Sud avec l'explosion d'une bombe à Pretoria.

Cette bombe, qui a tué deux personnes et en a blessé 22 autres, porte à 21 tués et à plus de 150 blessés le bilan de ces trois explosions qui se sont produites dimanche et lundi.

Ces attentats font craindre un bain de sang pendant et après les élections, prévues aujourd'hui, demain et jeudi et dont le résultat devrait amener au pouvoir les noirs sud-africains pour la première fois depuis l'arrivée des premiers colons hollandais en 1652.

Hier soir, selon la police, deux personnes ont été tuées et 22 autres blessées, dont cinq sérieusement après que deux Blancs, circulant à bord d'une Toyota bleue eurent lancé un engin explosif dans un restaurant modeste fré-

quenté par des clients noirs. Cet établissement, appelé le «Sonny's», est situé dans le quartier de Marabastad, près du zoo de Pretoria et du centre de cette ville tranquille, siège du gouvernement.

Selon le lieutenant Dave Harrington, les deux agresseurs ont pu s'enfuir après avoir jeté l'engin. Des bar-

VOIR PAGE A 10: TERRORISTES

VOIR AUSSI EN PAGES A 7 ET A 8

■ La révolution dans les urnes  
■ L'éditorial de François Brousseau

## Le dernier cri de Gerry



PHOTO JACQUES NADEAU

DAN BIGRAS s'est improvisé directeur de chorale au lancement de l'album de Gerry Boulet hier soir, dirigeant le People's Gospel Choir de Montréal le temps d'accompagner la voix de Gerry sur le Chant de la douleur.

## La résurrection du rocker-martyr

Dan Bigras, Ginette Reno et Angèle Dubeau complètent Jézabel, l'album posthume de Gerry Boulet

Hier soir, dans l'une des immenses salles du Marché Bonsecours, pour le lancement d'un album, ils étaient tous là. Le Québec médiatique au grand complet, mille amis plus ou moins intimes, des rockstars mur à mur, jusqu'au comédien Jean-Louis Millette. Tous sauf lui, évidemment. Gerry Boulet, celui qui chante et joue du piano sur les sept chansons de l'album, intitulé *Jézabel*. Car il s'agit bel et bien de ses dernières chansons, composées à partir de la «tragédie gospel» de Denise Boucher, enregistrées en 1987, juste après *Rendez-vous doux*. À la demande de Françoise Faraldo-Boulet, l'épouse de Gerry, Dan Bigras a complété l'oeuvre, avec l'aide de Ginette Reno et Angèle Dubeau. Après s'être fait du mouron pour l'appendice de Patrick Roy, tout un peuple célèbre la résurrection de son rocker-martyr. Gerry est toujours vivant.

SYLVAIN CORMIER

À l'extérieur du Marché Bonsecours, le soleil de l'après-midi tente d'éblouir le printemps, des fois qu'il se montrerait. Dans la gigantesque salle vide, on a masqué les grandes fenêtres. Sur la scène, tantôt, il y aura toute une chorale, le People's Gospel Choir, et Dan Bigras avec ses musiciens. Et Gerry Boulet. Son image et sa voix. Plus larges que nature, d'autant plus présentes qu'immatérielles. Mais toute la mise en scène ne servira que le temps d'une seule chanson. Dan Bigras a insisté là-dessus. Pas de show d'outrage. Surtout pas. C'est pas compliqué, explique Bigras. Sa logique est simple. Gerry Boulet a enregistré les pistes de

voix et de piano d'un album potentiel. Il est mort avant de le mener à bout. Françoise Faraldo-Boulet lui a confié le mandat de porter l'aventure à son aboutissement naturel. Il l'a fait. Voilà l'album. Difficile de passer l'affaire sous silence. Pas moyen de passer à côté du cirque médiatique. Gerry, c'est gros. C'est Patrick Roy multiplié par René Lévesque. Point à la ligne. Il a bien demandé à Ginette Reno de reprendre le «duo» que la technologie moderne lui a permis de partager avec Gerry sur *Chant de l'amour*, mais elle a refusé. C'est peut-être mieux comme ça, se dit-il. «Il faut que ça soit sobre. Il y a eu du respect tout au long de cette affaire-là, il ne faut pas tout ga-



VOIR PAGE A 10: ROCKER

## Déménagement d'organismes gouvernementaux à la Place Victoria

### 725 000\$ pour un courtier et trois lobbyistes

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

Un courtier en immeuble et trois lobbyistes ont empoché 725 000\$ pour avoir fait en sorte que trois sociétés du gouvernement québécois déménagent dans des locaux vacants de la société immobilière Trizec à la Place Victoria.

Ces trois organismes sont la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), la Commission des affaires sociales (CAS) et la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM).

Le DEVOIR révélait la semaine dernière que ces trois sociétés para-gouvernementales déménageaient dans des locaux plus petits, loués plus cher le mètre carré que ceux occupés actuellement dans d'autres édifices du centre-ville.

Plutôt que de communiquer dès le départ avec celui qui était le plus susceptible de combler ses 80 000 pieds carrés d'espaces vacants — on parle ici de la Société immobilière du Québec (SIQ), le plus important locataire d'espace à bureau de la province, un organisme avec lequel elle fait affaire depuis des années sans intermédiaire, Trizec a choisi de retenir les services d'un courtier.

Aiors qu'un simple coup de fil à la SIQ aurait permis à Trizec de savoir si elle avait des locataires intéressés à remplir ses locaux de la Place Victoria, Trizec a lancé un appel général aux courtiers de la métropole pour l'aider à freiner l'hémorragie — la société perdait 200 000\$ par

VOIR PAGE A 10: LOBBYISTES

## Rwanda

### «Les combats définitifs n'ont pas encore eu lieu»

Les forces de l'ONU rencontrent des difficultés croissantes, dit le général Roméo Dallaire

SYLVIANE TRAMIER  
LE DEVOIR

Kigali, la capitale rwandaise, a vécu hier une autre journée de combats, d'échanges de tirs sporadiques et de bombardements, qui laissent présager d'autres opérations militaires d'envergure, selon le commandant de la force de l'ONU au Rwanda, le général canadien Roméo Dallaire.

«Je pense que les combats définitifs, tactiques, n'ont pas encore eu lieu. Les commandants des deux parties ne nient pas la nécessité d'un cessez-le-feu, mais ils ont encore des plans opérationnels à mettre en oeuvre», dit le général Dallaire.

Rejoint au téléphone hier, le général Dallaire a également fait part au DEVOIR des difficultés croissantes que rencontrent l'ONU et les organisations humanitaires pour venir en aide aux milliers de réfugiés.

Dans l'impossibilité d'accomplir le mandat de maintien de la paix pour lequel elle avait été dépêchée au Rwanda, la Mission d'assistance de l'ONU au Rwanda (MINUAR), réduite de 2500 à 460 hommes tente d'obtenir des belligérants une trêve, ou au moins des garanties de sécurité qui permettraient d'organiser les secours.

Le général Dallaire faisait état hier de 13 000 réfugiés

VOIR PAGE A 10: RWANDA

## ÉCONOMIE

### Moody's scrute la dette du Canada

PAGE B 2

## INDEX

Les actualités...A2	Éditorial.....A8
Agenda culturel...B8	Idées.....A9
Avenir.....B1	Le monde.....A6
Avis publics.....B4	Montréal.....A3
Classées.....B6	Mots croisés.....B6
Culture.....B10	Politique.....A5
Économie.....B2	Les sports.....B7



Météo  
Ciel variable  
Max: 20  
Détails en B7

## • LES ACTUALITÉS •

# L'industrie environnementale vise une croissance annuelle de 10%

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

L'industrie environnementale québécoise souhaite maintenir à plus de 10% sa croissance annuelle, et hausser de 6 à 20% son chiffre d'affaires à l'étranger.

C'est ce que les représentants de la grappe industrielle de l'industrie environnementale ont annoncé en conférence de presse hier, au moment de rendre public leur rapport sur la stratégie de développement de l'industrie de la protection de l'environnement.

Les représentants de l'industrie espèrent également développer de façon plus marquante l'industrie des biens environnementaux, vendus sur la scène internationale, alors que 70% de l'industrie sont actuellement monopolisés par les services.

Sur la scène mondiale, c'est en Allemagne que les normes environnementales sont les plus élevées, d'admettre les représentants de la grappe, qui espèrent notamment exporter plus de biens et de

services environnementaux vers le Mexique.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, M. Gérald Tremblay, qui accueillait hier cette série de recommandations, a fait valoir hier que le marché mondial de l'industrie de l'environnement pourrait atteindre 300 milliards de dollars dès l'an 2000.

En Amérique du Nord seulement, l'industrie environnementale devrait représenter 140 milliards de dollars, au cours de la même période.

En l'absence de son collègue responsable de l'Environnement, M. Pierre Paradis, le ministre Tremblay a par ailleurs déclaré que le Québec devrait désormais se préoccuper plus de «promotion» que de «protection» de l'environnement. Aussi, le ministre a ajouté que les programmes spéciaux d'aide à l'industrie de l'environnement pourraient contribuer à la création de 2000 emplois au cours des trois prochaines années. À cet égard, le ministre a fait valoir que son gouvernement avait débloqué 60 millions de dollars pour soutenir cette industrie au cours des trois prochaines années. Les 23 recommandations

du rapport, réunies sous le thème Horizon 2003 se regroupent autour de quatre sujets: la législation environnementale, la recherche et le développement, la formation de la main-d'oeuvre dans ce secteur de pointe, et le développement du marché de l'exportation.

En matière de législation, la grappe réclame que les entreprises soient mises au courant de l'évolution de la réglementation environnementale et que les délais d'adaptation soient réalisables pour l'industrie.

En recherche et développement, les représentants de l'industrie souhaitent la formation d'un réseau structuré en recherche et développement ainsi que l'allocation des budgets gouvernementaux dédiés à cet effet soit augmentée.

Les industriels souhaitent également avoir affaire à un guichet unique en matière d'environnement, qui donnerait une information adéquate tant au niveau de la formation offerte par les milieux de l'école secondaire, du collégial et des milieux universitaires, que sur les programmes de subventions.

## Manif contre une rencontre

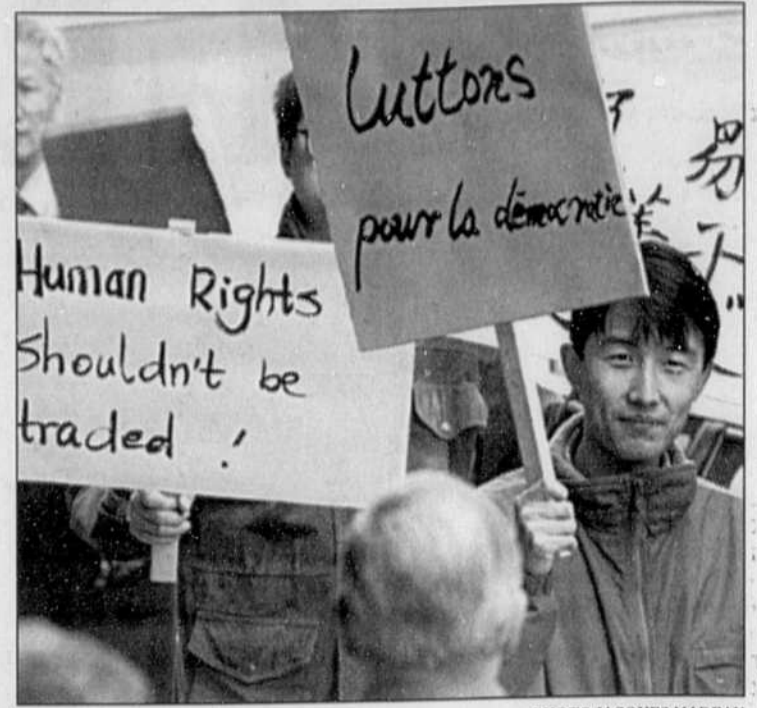


PHOTO JACQUES NADEAU

UNE DIZAINE de Montréalais d'origine chinoise ont manifesté hier devant les bureaux du premier ministre Daniel Johnson qui rencontrait dans la métropole le vice-premier de Chine Zou Jiahua. M. Johnson a justifié cette rencontre par les occasions d'affaires qu'offre ce pays aux entreprises québécoises, notamment Hydro-Québec. Les projets de barrages sur les fleuves chinois et le savoir-faire requis en génie-conseil sont l'équivalent de tous les équipements d'Hydro-Québec «chaque année, pendant 10 ans», a souligné M. Johnson. Quant aux droits de l'homme dans ce pays à parti unique (communiste), a-t-il répondu, «ils sont toujours dans les préoccupations des pays démocratiques». Autres informations en page A-5.

## Le Parti de la loi naturelle est de retour

LE DEVOIR

Il est de retour. Le Parti de la loi naturelle (PLN) qui avait réussi à l'occasion de la dernière élection fédérale à attirer l'attention des médias revient, et sera sur les rangs à l'occasion de la prochaine élection générale au Québec.

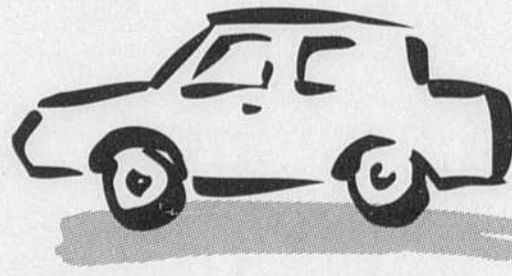
Le directeur général des élections du Québec, Pier-

re-F. Côté, vient d'autoriser la venue de ce nouveau parti politique sur la scène politique québécoise. À l'élection fédérale, le PLN promettait qu'en atteignant «la béatitude effervescente» les canadiens pourraient fonder «un Canada heureux et invincible». Le parti prétendait pouvoir réduire les maladies de 50% et faire chuter le taux de criminalité d'au moins 20%. Le PLN a

son gourou, le maharishi Mahesh Yogi. Il est pratiquement vénéré comme un dieu par les apôtres de la méditation transcendente à travers le monde. Le gourou âgé de 80 ans aurait amassé une fortune évaluée à 2 milliards de dollars. À la dernière élection fédérale le PLN a présenté 231 candidats à travers le pays et disposait d'un budget de 2 millions pour faire campagne.

# AU GROUPE COMMERCE, SI VOUS N'ÊTES PAS RESPONSABLE D'UN ACCIDENT, VOUS N'EN PAYEZ PAS LE PRIX.

Entre subir un accident et causer un accident,  
notre Programme Distinction fait maintenant  
toute la différence.



Au Groupe Commerce, nous avons toujours eu le sens des responsabilités. C'est pourquoi nous offrons à tous nos clients et à tous les assurés qui n'ont pas fait de réclamation depuis 3 ans notre nouveau Programme Distinction. Unique au Groupe Commerce, ce programme vous assure une protection contre des hausses de primes en cas de réclamation pour des dommages dont vous ne serez pas responsable et ce, tant et aussi longtemps que vous resterez assuré avec le Groupe Commerce. Pour bénéficier d'importantes réductions de primes et en savoir davantage sur tous les privilèges et avantages du Programme Distinction, communiquez dès aujourd'hui avec un courtier représentant le Groupe Commerce.



**LE GROUPE COMMERCE**  
Compagnie d'assurances

**Une présence rassurante**

La présente annonce journal n'a aucune valeur contractuelle et ne saurait accorder quelque assurance que ce soit.

LE DEVOIR

## MONTREAL

## Le RCM réplique vertement au projet de Bourque

«Vous savez, nous traitons Montréal comme un jardin précieux depuis huit ans»

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

L'entrée en scène dimanche de celui qui s'annonce comme le principal adversaire du maire Jean Doré, Pierre Bourque, n'a guère impressionné les élus du Rassemblement des citoyens de Montréal.

«Vous savez, nous traitons Montréal comme un jardin précieux depuis huit ans», s'est borné à dire la présidente du comité exécutif, Léa Cousineau, invitée à commenter l'objectif politique de M. Bourque de faire de Montréal un jardin.

Interviewés à leur arrivée au caucus hebdomadaire du RCM — où à peine les tiers des conseillers étaient présents —, certains élus municipaux se sont montrés acides envers le chef de Vision Montréal. «Il prend sa re-

traite pour finalement faire ce qu'il a eu trente ans pour faire», a tranché le conseiller Scott McKay.

Et Jacqueline Bordeleau de s'inquiéter de l'intention de M. Bourque de mobiliser une légion de 200 Montréalais dans chacun des quartiers pour l'embellissement de leur coin. «Vouloir mettre 10 000 travailleurs bénévoles sur l'aménagement. Vraiment, je ne sais pas ce que vont en penser les cols bleus. Non, je ne suis pas impressionnée», a déclaré Mme Bordeleau.

Là-dessus, M. Bourque est clair. «Pour doter Montréal d'une vision, il faut avoir l'audace de proposer des projets unifiants, et de solliciter l'intelligence, l'engagement et la participation active des citoyens à la renaissance de leur ville (...) pour créer les meilleures conditions pour redresser une économie moribonde et revitaliser notre centre-ville», a-t-il expliqué.

La sortie au grand jour de Pierre Bourque, fonctionnaire retraité après 30 ans au service de Montréal, laisse entrevoir un débat politique à venir, fortement axé sur l'écologie. De ce point de vue, l'administration Doré n'a pas de leçon à recevoir, soutient le responsable du dossier de l'environnement au comité exécutif, Richard Brunelle.

«Cela ne m'émeut pas»

«La Ville n'a pas à rougir des initiatives qui ont été prises jusqu'à maintenant dans le domaine de l'environnement. Ce que nous, nous voulons faire, c'est concilier le développement de la Ville de Montréal avec l'environnement», a expliqué M. Brunelle. «On prend toujours les adversaires au sérieux, mais pour l'instant, cela ne m'émeut pas», a lancé pour sa part, le conseiller Michel Lemay.

Du côté des syndicats de la municipalité, on réserve les commentaires pour plus tard, assurant qu'une attitude sera adoptée. «Je vais attendre qu'il parle des vrais problèmes (taux de taxation élevé, baisse de la qualité des services). Pour moi, ce n'est pas une approche, en terme politique, de campagne électorale. On sait qu'il connaît bien les fleurs et on ne met pas ça en doute. J'ai hâte de le voir aborder les vrais problèmes avec des vrais solutions», a affirmé Michel Vézina, président du syndicat des professionnels de la Ville.

Le représentant des cols blancs, Georges Bazinet, estime quant à lui que Pierre Bourque est un bon gestionnaire.

«Pour l'instant, je m'attends à ce qu'il prenne des engagements fermes face un programme politique. Mais là, on a rien de ça», a dit M. Bazinet.

Parce qu'il n'a pas dit un seul mot en anglais

## Parizeau a froissé la communauté juive

«Il aurait pu être plus conciliant»

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

On reproche souvent aux hommes politiques de trop parler. Cette fois, c'est pour n'avoir dit mot en anglais que Jacques Parizeau a écorché la communauté juive, majoritairement anglophone.

Hier, même les représentants de la communauté juive sépharade, fortement francophone, s'expliquaient mal le choix du leader du PQ de n'avoir dit un seul mot en anglais lors de son passage dimanche à l'assemblée plénière de la section québécoise du Congrès juif canadien.

«Je considère que M. Parizeau a fait un choix politique un peu provocateur et qu'il aurait pu être plus conciliant. On ne peut fermer les yeux sur le fait que des gens parlent anglais au Québec. M. Parizeau fait preuve d'une certaine inflexibilité qui n'est pas passée inaperçue», a déploré hier M. Joe Gabbay, président de la Communauté Sépharade du Québec, composée à majorité de Juifs francophones.

Après le quiproquo provoqué par son discours unilingue, M. Parizeau a motivé dimanche son geste en disant qu'il agissait à titre de chef de l'opposition officielle et que le français est la seule langue officielle au Québec.

Manque de tact, impolitesse ou indifférence? Plusieurs observateurs juifs ou anglophones s'entendent pour dire que l'impair du chef péquiste n'a rien fait pour apaiser les appréhensions de certains membres de leur communauté à l'endroit du parti souverainiste.

«M. Parizeau n'était pas là pour gagner des votes, mais il faut qu'il soit sensible aux communautés culturelles. Je ne pense pas que ça jette sur un froid sur les relations avec notre communauté, mais il n'y a sûrement pas eu de progrès», a fait va-

loir M. Jack Jedwab, directeur des relations communautaires à la section québécoise du Congrès juif canadien.

Le plus étonnant, estiment plus d'un, c'est que le PQ a multiplié des dernières années ses relations avec les organisations juives, parlé rapprochement et causé intégration.

Ouverture d'esprit

«Que ce soit un discours officiel ou pas, rien n'empêche la gentillesse. Pour mettre fin à 20 ou 30 ans de méfiance, ça prend non seulement des politiques non discriminatoires. Ça prend aussi une ouverture d'esprit qui ne s'exprime pas que par des lois», a fait valoir hier M. Julius Grey, analyste politique et professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill, qui était aussi conférencier au même congrès.

Les libéraux n'ont pas tardé à sauter sur cet incident pour attiser le feu de la discorde entre les communautés culturelles anglophones et le PQ.

«À mon point de vue, c'est une question de courtoisie. L'autre jour, il a rencontré des Grecs, il leur a parlé en grec. Pourquoi ce serait un problème quand c'est l'anglais.

La langue, c'est fait pour se faire comprendre, par pour des causes abstraites», a déclaré le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, de passage à Saint-Léonard.

M. Robert Libman, ex-chef du Parti Égalité et député indépendant de D'Arcy McGee, et M. Michael Hamelin, président d'Alliance Québec, ont assimilé cette affaire à un simple manque de jugement et de délicatesse envers les Québécois anglophones.

Hier, l'attachée de presse de M. Parizeau a ajouté à la défense de son chef que ce dernier ne prononçait jamais de discours bilingues, et que toutes les demandes et la correspondance reçues du Congrès juif lui avaient été adressées en français.

## Une nouvelle chaire de recherche à Poly

LE DEVOIR

L'École Polytechnique de Montréal aura une nouvelle chaire de recherche nommée Chaire Jarislowsky/CRSNG/CRSH qui se consacra à la recherche sur la technologie et la concurrence internationale.

Cette onzième chaire de recherche à Poly a été inaugurée hier en présence du premier ministre Daniel Johnson. Il s'agit de la deuxième chaire octroyée à l'École Polytechnique dans le cadre du programme des Chaires en gestion du changement technologique, une initiative conjointe du Conseil de recherches en sciences naturelles (CRSNG) et en génie du Canada et du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

L'appui financier d'un million de dollars, sous forme de fonds de dotation, est partagé également entre la fondation Jarislowsky et le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Société Innovatech du Grand Montréal. De plus, s'ajoutent à ce fonds une

subvention fédérale de 400 000\$ du CRSNG et du CRSH, et une somme de 600 000\$ recueillie auprès d'une dizaine d'entreprises et de firmes d'ingénieurs-conseils. Celles-ci sont: Bouthillier, Parizeau et associés, CIMA, Camille Dagenais, ing., Desseau inc., Groupe Soprin, Le Groupe S.M. inc., Le Groupe SNC/Lavalin, Pageau Morel et associés inc., et Télélobe Canada. Enfin, l'École Polytechnique assume l'ensemble des frais indirects, ce qui correspond à une somme d'environ 250 000\$. Ces appuis financiers auront été nécessaires pour concrétiser le projet de chaire annoncé à l'automne 1990. Le titulaire de la Chaire Jarislowsky/CRSNG/CRSH, le professeur Marcel Boyer, du Département de génie industriel de l'École Polytechnique, a identifié les objectifs que poursuivra son groupe de recherche. La Chaire entend notamment aider les entreprises canadiennes à mieux se positionner dans une marche internationale grâce à une meilleure gestion du changement technologique.

## En toute sécurité

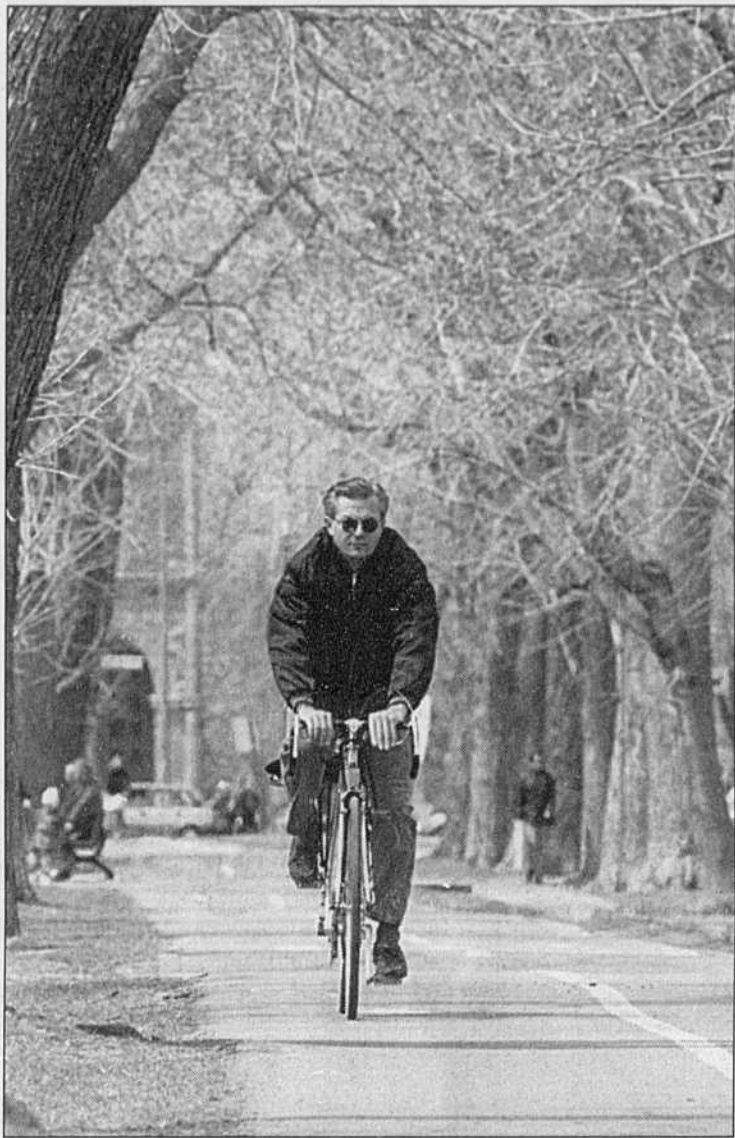


PHOTO JACQUES NADEAU

QUI DIT *vélo dit printemps, liberté, joie de rouler dans les rues, les pistes cyclables et les parcs, comme s'y adonnait hier ce monsieur au Parc Lafontaine. Encore faut-il mettre les chances de son côté et circuler en toute sécurité, et à cet effet la Société de l'assurance-automobile du Québec suggère fortement le port d'un casque protecteur en tout temps. L'organisme entreprend sa 9e campagne de sensibilisation en ce sens et a choisi le champion du monde de ski acrobatique, Philippe Laroche comme porte-parole de son message. On rappelle que 23 personnes dont 15 âgées de 19 ans ou moins, ont perdu la vie au Québec en 1993 dans des accidents impliquant des bicyclettes comparativement à 25 l'année précédente, et 38 en 1991.*

Librairie  
GALLIMARD

Le Consulat  
Général de France à Québec  
et la Librairie Gallimard  
vous invitent à rencontrer



JEAN D'ORMESSON

de l'Académie Française

auteur de  
La Douane de mer

DRISS CHRAÏBI

auteur de  
Une place au soleil

ROGER GRENIER

auteur de

La Marche turque

JEAN-NOËL

PANCRAZI

auteur de  
Le Silence  
des passions

LE MARDI 26 AVRIL 1994 DE 17H À 19H

à la Librairie Gallimard

3700, boul. Saint-Laurent, Montréal ☎ 499-2012

Trois projets de près de 5,7 millions à Saint-Léonard

## Réfection complète de la rue Jean-Talon

BERNARD PLANTE  
LE DEVOIR

Les sommes dévolues au programme de réfection des infrastructures (1,5 milliard) seront vraisemblablement dépensées dans une proportion d'au moins 60% dès cette année. C'est dire qu'au moins 900 millions seront engagés en 1994.

C'est du moins ce qu'a indiqué le ministre responsable du programme à Québec, Claude Ryan: «Nous n'aurons pas de mise à nous rendre là (60%)», indiquait hier M. Ryan alors qu'il participait à l'annonce de trois projets à Saint-Léonard sur l'île de Montréal.

Ces trois projets représentent des engagements de près de 5,7 millions. Ils touchent la réfection complète de la rue Jean-Talon sur une distance de 2,8 kilomètres (un peu plus de 3 millions), l'agrandissement de trois pavillons municipaux des parcs Coubertin, Pie XII et Ferland (1 million), et la réfection de la piscine extérieure de Ladauversière (1,6 million). Ils doivent créer 65 emplois/année.

Deux députés provinciaux, un député fédéral et le maire de Saint-Léonard participaient à l'annonce en compagnie du ministre des Affaires municipales.

Jusqu'à maintenant Québec et Ottawa ont approuvé une centaine de projets présentés par les municipalités du Québec dans le cadre du programme de réfection des infrastructures municipales, une centaine d'autres sont sur le point de recevoir

le feu vert. En tout, le ministre Ryan s'attend à ce que ce programme de 1,5 milliard sur deux ans permette la réalisation de 4000 projets municipaux et génère 20 000 emplois/année.

Sur le point d'être ficelé

M. Ryan a par ailleurs précisé que le projet de réfection du boulevard Henri-Bourassa était sur le point d'être ficelé.

Ce projet évalué à 120 millions touche quatre municipalités: Montréal, Montréal-Nord, Montréal-Est et Anjou.

Les gouvernements supérieurs se sont déjà engagés à verser 37 millions dans ce projet, restent 83 millions que doivent se partager à parts égales Ottawa, Québec et les quatre municipalités.

Selon le ministre, «il reste à régler la participation de Ville d'Anjou et de Montréal-Est et nous devrions être en mesure de terminer les conversations à ce sujet au cours des prochains jours, après quoi une décision pourrait être prise».

M. Ryan a précisé, notamment, qu'Anjou n'avait pas au départ retenu le projet de réfection du boulevard Henri-Bourassa dans la liste des travaux qu'elle souhaitait voir réaliser dans le cadre du programme de réfection des infrastructures. Il note cependant «une excellente collaboration» du maire Quirion, tout en soulignant que «les discussions avec les municipalités sont maintenant très avancées».

**CROISIÈRES MATHÉMATIQUES**

Sous la direction de  
Madeleine Drolet  
et Hélène Rochette

**2<sup>e</sup> secondaire**

ISBN 2-7601-3497-0  
(189 p.) 19,95 \$

L'équipage de CROISIÈRES MATHÉMATIQUES est heureux de te présenter son deuxième manuel de la collection CROISIÈRES MATHÉMATIQUES. Avec cette collection, une nouvelle façon de vivre la mathématique est née, conjuguant l'apprentissage de la mathématique et les destinations les plus variées. CROISIÈRES MATHÉMATIQUES 2 propose trois ODYSSEES, soit:

1. L'ODYSSEE DE L'ARITHMÉTIQUE ET DE L'ALGÈBRE
2. L'ODYSSEE DE LA GÉOMÉTRIE ET DE LA MESURE
3. L'ODYSSEE DE LA PROBABILITÉ

**guérin** Montréal Toronto  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada  
Tél.: (514) 842-3481  
Télé.: (514) 842-4923

Pour améliorer la condition des personnes atteintes d'un cancer et leurs proches.



Fondation  
québécoise  
du cancer

2075, rue de Champlain  
Montréal (Québec)  
H2L 2T1  
Tél.: (514) 527-2194



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H3V 3K2  
FAX: (514) 845-7874 TEL: (514) 845-8888

La maîtrise des intangibles

## • LES ACTUALITÉS •

### Test de dépistage du VIH aux futurs immigrants?

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral compte profiter de la révision statutaire de la politique d'immigration pour évaluer s'il est nécessaire ou non de soumettre tous les aspirants immigrants à un test de dépistage du virus responsable du sida (VIH).

«Nous examinons la liste des maladies pour lesquelles un test est obligatoire afin de savoir s'il faudrait ou non l'étendre au VIH», a déclaré hier le ministre de l'Immigration Sergio Marchi. «C'est une préoccupation légitime et j'accepte de l'examiner.»

Actuellement, les personnes qui demandent le statut d'immigrant doivent subir un examen médical qui comprend des tests obligatoires pour différentes maladies, dont la syphilis et la tuberculose.

Le dépistage pour le VIH ne figure pas sur cette liste. Cependant, a reconnu le ministre, le Canada peut juger inadmissibles des personnes qui sont porteuses du VIH ou qui souffrent du sida. En 1993, 54 personnes ont été refusées pour ce motif.

Cela survient lorsqu'un médecin qui effectue un examen d'entrée soupçonne un futur immigrant de souffrir du sida ou d'être porteur du virus. Il peut alors exiger que cette personne subisse un test de dépistage. Un fois le diagnostic confirmé, il faut que deux médecins s'entendent pour recommander au gouvernement de rejeter la demande d'immigration.

Dans ces circonstances, le motif du refus n'est pas le danger pour la santé publique mais le poids financier que cela imposerait au système de santé, a expliqué le ministre. Cette disposition est d'ailleurs utilisée pour refuser des gens atteints d'autres maladies exigeant des soins très coûteux, comme certains cancers, maladies rénales ou cardiaques.

### Découverte canadienne majeure pour débusquer les ulcères

ISABELLE HACHEY  
LE DEVOIR

Première mondiale dans le monde médical, trois chercheurs canadiens ont récemment découvert une méthode non-invasive, simple et peu coûteuse pour dépister les ulcères gastriques causés par les médicaments contre l'arthrite.

Les résultats de cette recherche, publiés dans la revue médicale britannique *The Lancet* le 23 avril dernier, démontrent qu'un test positif annonce un risque de 96% d'une lésion à l'œsophage ou à l'estomac.

Les trois chercheurs de Calgary répondaient à... une annonce dans un journal

Fait inusité, les trois chercheurs de l'université de Calgary qui ont réalisé cette étude, Lloyd Sutherland, John Wallace et Jonathan Meddings, répondaient à... une annonce dans un journal.

En janvier 1989, la compagnie pharmaceutique Searle Canada inc. lançait un défi aux scientifiques canadiens.

Dans une annonce d'une page publiée dans des quotidiens du Canada, elle offrait une subvention de re-

cherche d'un million\$ pour la découverte et la mise au point d'une méthode non-invasive (sans recours à la chirurgie ou à l'endoscopie) qui permettrait de dépister les lésions gastro-intestinales.

«Il s'agit d'une découverte canadienne qui aura des retombées mondiales, dit Claude Vézeau, de Searle Canada. Comme elle permet le dépistage précoce, l'épreuve pourrait réduire le nombre de cas hospitalisés pour hémorragie gastrique et autres complications graves des ulcères, d'où une diminution du coût des soins.»

#### Ensemble de la population

L'avantage de la nouvelle découverte, c'est que le test de dépistage pourra être administré à l'ensemble de la population à risque élevé. Les méthodes actuelles, la radiologie et l'endoscopie, ne permettent pas le dépistage systématique d'une grande population.

Chaque jour, 1,9 million de Canadiens prennent des médicaments contre l'arthrite, ou AINS (anti-inflammatoires non stéroïdiens). L'usage de ce médicament cause, dans 15 à 20% des cas, des ulcères à l'estomac.

L'aspirine, l'alcool et le stress sont

aussi des causes de lésions gastriques, parfois mortelles.

«Les patients n'ont qu'à boire une solution de sucrose, du sucre ordinaire. L'analyse de leur urine permettra de conclure à une lésion de l'estomac, si on y retrouve plus qu'une mince trace de sucrose.»

S'il y a lésion gastrique, le sucrose peut traverser la paroi de l'estomac et entrer intact dans la circulation. Il est alors éliminé par les reins et on le retrouve dans l'urine», explique le Dr André Archambeault, gastro-entérologue à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Les trois chercheurs canadiens conservent le brevet d'invention de l'épreuve diagnostique du sucrose, alors que la compagnie Searle en détient les droits de commercialisation. «Searle a déjà entrepris des démarches pour commercialiser l'épreuve du sucrose au Canada et est en train de développer un produit englobant cette technique pour un usage mondial. Si le développement du produit ne rencontre pas de pépins, dans un an on le retrouvera en pharmacie», dit Claude Vézeau.

Pour le moment, d'autres études se poursuivent dans neuf centres au Canada, dont quatre au Québec, afin de vérifier les résultats de l'étude.

#### EN BREF

##### MASSÉ BLESSÉ

Ottawa (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, est toujours hospitalisé au Centre médical Alta Vista, à Ottawa, où il est soigné pour une sérieuse infection à une jambe. Le député de Hull-Aylmer s'est infligé cette blessure pendant les vacances de Pâques, il y a trois semaines, en tombant d'un escabeau alors qu'il s'affairait à tailler un pommier à l'aide d'un sécateur sur sa propriété. «Il est tombé de l'escabeau dans la neige mais, dans sa chute, il s'est enfoncé le sécateur dans la jambe. Son médecin a recommandé son hospitalisation pour le soumettre à un traitement antibiotique à l'intraveineuse», a indiqué hier son attaché de presse, Jean Lapiere. M. Massé doit prononcer un important discours, jeudi, lors d'un colloque de l'Institut de l'administration publique du Canada, mais on ne savait toujours pas, hier, à son bureau, si cet engagement devra être annulé.

##### PÉTROLIER PROPRE

Ste-Croix-De-Lotbinière (PC) — Un pétrolier qui s'était échoué dans le Saint-Laurent, dimanche, a pu reprendre sa route, hier, après que des plongeurs eurent examiné sa coque et constaté qu'elle n'avait pas été endommagée. Le *Jade Star*, un pétrolier à double coque, n'a provoqué aucune pollution après qu'une panne de moteur l'eut fait dériver sur un haut fond. Le navire se dirigeait vers Montréal avec une cargaison de 3000 mètres cubes d'essence et 7000 mètres cube de carburant diesel lorsque l'accident s'est produit, à 25 kilomètres au sud-ouest de Québec.

##### ATTENTION À LA FUSÉE

Halifax (PC) — Une fusée américaine, dont certains éléments pourraient retomber en mer au large de Terre-Neuve, doit être lancée de Floride, aujourd'hui. Le lancement de la fusée Titan 4, chargée de mettre en orbite un appareillage militaire secret, avait été initialement prévu pour jeudi dernier mais a été retardé à deux reprises. À Ottawa, un porte-parole de Transport Canada a précisé que la fusée doit être lancée entre 13h20 et 15h20, heure de l'Atlantique, cet après-midi, sinon la mission devra de nouveau être reportée. Selon certains rapports, la fusée mettrait en orbite un satellite d'espionnage hautement sophistiqué coûtant un milliard de dollars et portant le nom de code d'Aquacade. Ce satellite permettrait de capter les émissions radio et même les conversations téléphoniques privées.

##### PAUVRES ENFANTS

Washington (AP) — Selon une étude financée par une fondation philanthropique, 3,9 millions d'enfants américains grandissent dans des milieux où la pauvreté, l'absence du père, le chômage et la dépendance envers l'aide de l'État sont le lot commun. «La décision de rester à l'école, d'y travailler dur, de devenir parent, de faire partie d'une bande ou de se mettre à la drogue est toujours influencée par l'environnement», peut-on lire dans l'étude annuelle de la fondation Annie E. Casey. Presque la moitié des enfants concernés vivent dans six des 50 États des États-Unis: Californie, Illinois, Michigan, New York, Ohio et Texas. D'autre part, chaque État excepté l'Idaho possède de telles communautés. Les critères utilisés dans cette étude sont: un taux de pauvreté supérieur à 28%, un taux de foyers monoparentaux féminins de plus de 40%, un taux d'abandon de l'école au niveau du lycée supérieur à 23%, plus de 47% des hommes «en marge de la population active» et plus de 17% des familles dépendantes des aides de l'État.

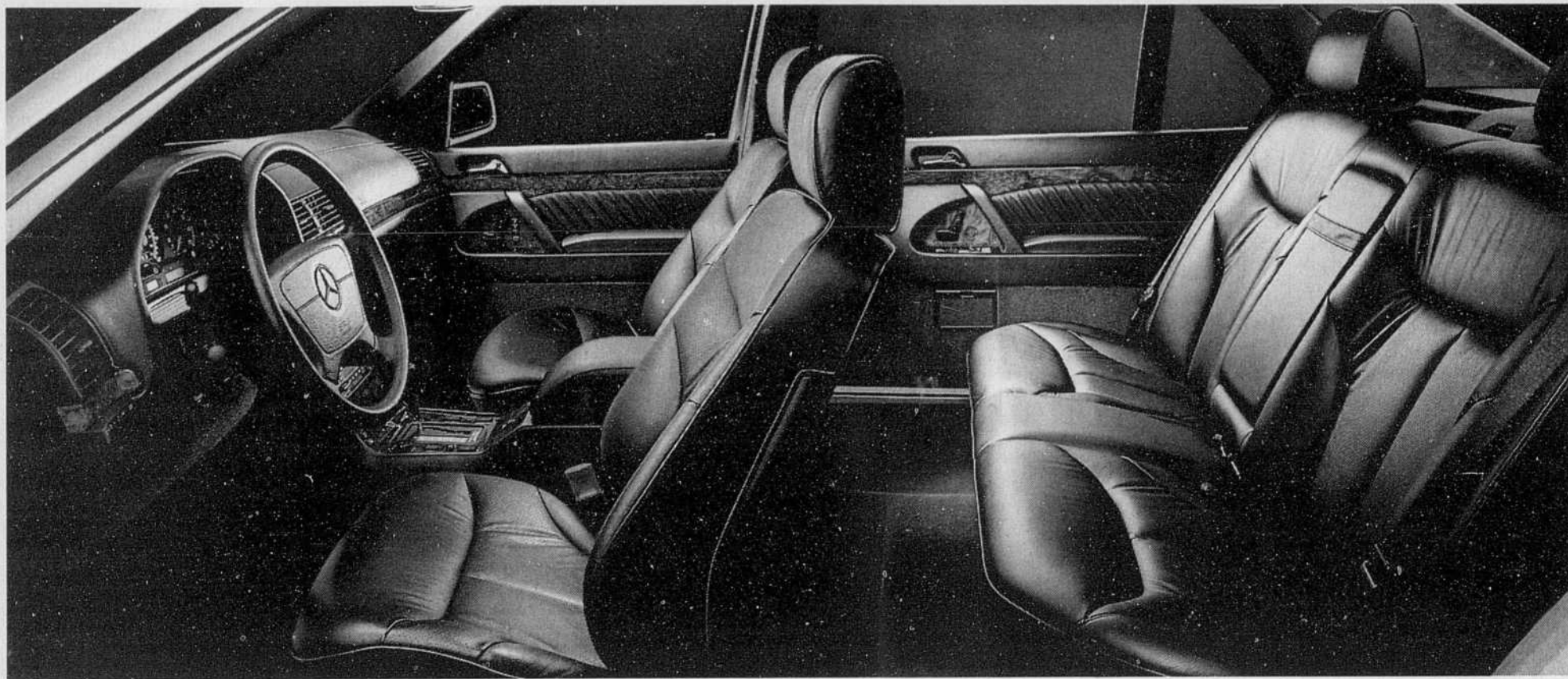
##### SILENCE, RONFLEURS

Londres (Reuter) — Les chercheurs de l'Université de Cambridge, en Angleterre, sont en train d'expérimenter sur les chiens un traitement qui pourrait révolutionner les chambres à coucher — faire taire, enfin, les ronfleurs. Ce traitement, qui consiste en une injection d'une substance chimique qui a pour propriété d'endurcir les tissus du palais, est pour l'instant réservé aux bulldogs et autres boxers. Selon un porte-parole de l'hôpital Addenbrooke de Cambridge, ce traitement en est pour l'instant à un stade préliminaire mais il sera étendu aux êtres humains s'il se révèle concluant. Jusqu'ici, chirurgiens et vétérinaires luttent contre le ronflement intempestif en prélevant les tissus un peu lâches ainsi que les amygdales.

##### COUPLE BIEN ASSORTI

Gloucester (Reuter) — L'épouse de Frederick West, l'homme accusé de 10 meurtres dans l'affaire de la «maison de l'horreur» de Gloucester, a été inculpée pour un des meurtres, a déclaré hier la police. Rosemary West, 40 ans, a été inculpée pour le meurtre de Linda Gough, une des neuf victimes dont les corps ont été retrouvés dans la cave et le jardin de la maison du couple au 25 Cromwell Street, à Gloucester (Ouest de l'Angleterre). La semaine dernière, Rosemary West avait déjà été inculpée du viol d'une jeune fille de 11 ans. La police poursuit ses recherches de cadavres dans un champ proche, près de Gloucester.

Ci-dessous, une voiture pour ceux qui apprécient les bonnes choses de la vie.



Ci-dessus, une voiture pour ceux qui tiennent à la vie.

Vous voyez ci-dessus deux intérieurs de Classe S.

Le premier se manifeste au premier coup d'œil. Capitonnage en cuir souple; siège, appuie-tête, rétroviseur et volant programmables; commandes de climatisation individuelles à l'avant; système de son Bose® Beta de 250 watts à 11 haut-parleurs et 7 amplificateurs.

Le second ne se découvre qu'en cas de nécessité. Une fraction de seconde et ce luxueux intérieur se transforme en ce qui est peut-être le système de sécurité automobile de série le

plus perfectionné de tous.

Les garnitures en bois rare fini main recouvrent un lamifié d'aluminium conçu pour empêcher l'éclatement.

Les surfaces incurvées, élégamment

sculptées, sont déformables, et les protègent. Les genoux rembourrés sont conçus pour absorber l'énergie d'impact.

Derrière l'élégant

tableau de bord se dis-

simule un système de

protection sophistiqué à deux niveaux. Selon le type d'impact, un capteur décide s'il est nécessaire d'actionner les rétracteurs de tension d'urgence ou de déployer les coussins de sécurité, ou les deux.

Sous la moquette, un épais rembourrage mousse garnit l'espace réservé aux pieds pour offrir une meilleure protection en cas de choc.

Le volant gainé

cuir est relié à

une colonne de direction unique

appelée à «céder» en cas de choc frontal violent.

Les sièges de cuir rembourrés, eux, se compor-

tent comme une structure d'acier

rigide. Leur cadre et le plancher

sont conçus pour résister à un

choc arrière de

50 km/h.

À la question, la Mercedes

est-elle conçue pour être

une voiture luxueuse ou une voiture sécuritaire,

il n'y a qu'une réponse: oui.

La Mercedes de Classe S 1994 est arrivée.

Pour tout renseignement: 1 800 387-4632.



La Classe S

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Roger Lefebvre est catégorique

### Les poursuites pénales ont bel et bien un caractère public

Le ministre de la Justice promet de modifier la loi si l'ambiguïté subsiste

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre de la Justice, M. Roger Lefebvre, a réaffirmé hier le caractère public des constats d'infraction et des accusations portées en vertu du Code de procédure pénale.

Il affirme n'avoir « jamais émis de directive pour empêcher la divulgation des accusations portées ». De même, il promet qu'il modifiera la loi, ou adoptera toute mesure nécessaire, afin de clarifier la question, si l'ambiguïté subsiste.

M. Lefebvre affirme que si un ministère, comme cela avait été la coutume à l'Environnement, veut publier la condamnation d'un contrevenant à une loi, libre à lui de le faire. « Toute poursuite pénale étant de nature pu-

blique, rien n'empêche la divulgation des renseignements contenus au constat d'infraction, peu importe la loi mise en cause », dit-il.

LE DEVOIR révélait, dans ses éditions de jeudi et vendredi dernier, qu'un contrevenant à une loi statutaire pouvait éviter la divulgation des accusations portées contre lui par le Procureur général, et même sa condamnation, s'il plaide coupable par écrit et paie l'amende.

Les personnes accusées d'avoir braconné, pollué, transporté illégalement des déchets dangereux, commis des actes dérogatoires à l'éthique professionnelle, affiché en anglais illégalement, etc., reçoivent, depuis le 1er novembre, un constat d'infraction par la poste, sous pli confidentiel, au lieu d'être convoquées au palais du justice pour répondre de ces accusations, comme cela était le cas auparavant.

Si elles plaident coupable et paient l'amende, l'accusation n'est pas publicisée, le dossier est fermé. Si elles plaident non coupable, leur cause est inscrite dans un palais de justice et elles subissent un procès public. La procédure est la même que celle appliquée depuis longtemps aux infractions au Code de la sécurité routière.

#### Conséquences

L'une des conséquences de ce système, est qu'une entreprise polluante, par exemple, préférera acquiescer l'amende plutôt que d'affronter l'opinion publique.

Le Barreau, aussi bien que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, se sont élevés contre cette pratique en vigueur depuis le 1er novembre, à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure pénale. Elle a pour but de désengorger les tribu-

naux. « Si par hypothèse, il s'avérait qu'à l'usage il y a une ambiguïté quant à l'interprétation de certaines dispositions de la loi, je vais les modifier, a promis M. Lefebvre, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. La justice est publique et le huis clos est l'exception. »

Selon le ministre de la Justice, toutefois, « il n'y a pas d'ambiguïté et il n'y a pas lieu d'intervenir pour modifier la loi présentement », dit-il, hier, interrogé par quelques journalistes.

Il ajoute que la même règle s'applique aussi bien aux personnes morales qu'aux individus, et ce malgré la loi sur la protection des renseignements personnels.

« Ce fut toujours dans l'esprit du Code de procédure pénale que ces documents soient accessibles au public », dit-il.

### Ryan souhaite aller voter en septembre

LE DEVOIR, PC

Même si le ministre Claude Ryan ne sera pas candidat à l'élection générale, il ne voit plus d'inconvénient majeur à ce qu'elle ait lieu en septembre. Il estime cette date plus appropriée et à cet effet précise que le premier ministre Daniel Johnson trouvera une solution acceptable pour contourner « l'obstacle » du déclenchement obligatoire d'élections complémentaires en juillet.

Le ministre sortant souligne que le choix d'une date pour l'élection « indiffère » puisqu'il se retire de la vie politique, et il se fie à ce qui s'est passé depuis une quarantaine d'années pour prévoir que le scrutin pourrait avoir lieu « après la période des vacances ». M. Johnson annonçait la tenue d'élections complémentaires le 7 juillet pour déclencher dans les semaines suivantes, une élection générale le 29 août. Mais il ne faut jamais oublier que le premier ministre demeure toujours libre de choisir le printemps pour aller aux urnes.

Par ailleurs, la Loi sur le financement des partis politiques est ainsi faite que les membres du gouvernement de Jean Chrétien pourront dépenser sans compter lors de la prochaine élection au Québec.

Le Bloc québécois de Lucien Bouchard, lui, devra se soumettre à la loi interdisant aux tiers d'engager des dépenses en faveur d'une option

ou d'une formation politique reconnue au Québec.

« C'est la loi et c'est de cette façon que j'ai l'intention de l'interpréter », a expliqué hier le directeur général des élections du Québec, Pierre F. Côté.

Légalement, les gouvernements (et non pas les partis) fédéral et provinciaux peuvent, sans être soumis à la loi, engager des dépenses qui ne passent pas par l'agent officiel d'un parti politique.

Tous les autres intervenants doivent se soumettre à la loi québécoise qui stipule que « le droit d'effectuer des dépenses en période électorale pour favoriser ou défavoriser directement ou indirectement l'élection d'un candidat est réservé exclusivement à l'agent officiel d'un candidat ou d'un parti autorisé ».

Ces dispositions ne peuvent priver les droits de parole et d'expression de qui que ce soit, remarque M. Côté en précisant que Lucien Bouchard pourra, en accord avec la loi, personnellement dépenser et participer à des assemblées politiques au Québec, à la seule condition qu'il ne demande pas un remboursement de ses dépenses.

Le directeur général de l'élection estime à 421 400\$ les dépenses encourues pour le recensement de quatre des huit circonscriptions vacantes, argent qui pourrait être économisé si le premier ministre optait pour une élection générale.

### Martin: le Québec restera dans un Canada uni

Washington (PC) — Les Québécois savent, sur un plan autant économique qu'émotionnel, que leur avenir réside dans un Canada uni.

C'est ce que le ministre canadien des Finances Paul Martin a déclaré hier aux journalistes, après avoir prononcé un discours sur l'état de l'économie canadienne au Fonds monétaire international.

Il a admis qu'il y avait bien un certain degré d'incertitude au Canada, mais qu'il s'agissait là d'un phénomène normal qui se répétait avant chaque élection. « Le Québec ne se séparera pas du Canada », a-t-il sou-

nu. Un journaliste lui a demandé comment il pouvait être si catégorique.

« J'ai été dans tous les coins et recoins du Québec, et je suis Québécois, a-t-il répondu. Il n'y a pas de doute que les Québécois savent, autant économiquement qu'émotionnellement, que leur avenir réside dans un Canada uni. »

Dans son allocution, M. Martin a fait valoir que le nouveau gouvernement canadien allait essayer de ramener le déficit à trois pour cent du produit intérieur brut d'ici 1996-97, dans le but de l'éliminer plus tard.



Ray Hnatyshyn hier à Pékin.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

#### Visite du gouverneur général en Chine

### Hnatyshyn parle des droits de la personne

Pékin (PC-AP) — Le gouverneur général Ray Hnatyshyn a rencontré hier le président chinois Jiang Zemin, avec lequel il a abordé la délicate question des droits de la personne.

Des fonctionnaires canadiens ont décrit comme « amicale » la conversation de 45 minutes qu'ont eue les deux hommes, et ont ajouté qu'ils avaient également traité de commerce et d'autres questions.

Ils ont précisé que M. Hnatyshyn avait discuté des droits humains en termes larges et n'avait pas évoqué de cas spécifiques de dissidents emprisonnés ni fait pression sur les Chinois pour qu'ils améliorent leur dossier au chapitre des droits de la personne.

M. Zemin a dit à son interlocuteur que la Chine tient à exercer son autorité pour prévenir les troubles sociaux au moment où le pays connaît un rapide essor économique, des taux d'inflation et de chômage élevés, et la pauvreté rurale.

Même si l'économie chinoise en expansion devrait connaître une croissance de 10 ou 11% cette année, l'inflation atteint jusqu'à 24% dans les grandes villes et les régions rurales de l'intérieur n'ont pas encore expérimenté la prospérité des régions côtières. M. Hnatyshyn effectue une

tournée de cinq jours en Chine en compagnie du ministre de l'Agriculture Ralph Goodale et de 15 représentants de l'industrie agricole canadienne, pour promouvoir le commerce bilatéral et autres relations économiques entre les deux pays. Plus tôt, hier, le ministre Goodale avait réitéré la politique du gouvernement libéral qui refuse de lier la question des droits de la personne à ses relations commerciales avec la Chine.

M. Goodale est le second ministre libéral, après celui du Commerce, Roy MacLaren, en avril, à véhiculer le message du premier ministre Jean Chrétien qui refuse qu'Ottawa utilise les questions commerciales pour faire pression sur la Chine afin qu'elle améliore son dossier au chapitre des droits de la personne.

Les organismes de défense des droits de la personne du Canada ont accusé Ottawa de vouloir à tout prix profiter du remarquable essor économique que connaît la Chine et investir l'immense marché qu'elle représente. Le ministre Goodale a rappelé hier que les abus les plus flagrants commis dans le domaine des droits humains, en Chine, se sont produits lorsque ce pays a été tenu isolé du reste du monde par l'Occident, soit entre 1949 et le début des années 70.

#### À peine élue à la tête du MNQ

### Louise Laurin décoche quelques flèches au PQ

BERNARD PLANTE  
LE DEVOIR

membres des communautés culturelles.

Louise Laurin vient de prendre la tête du Mouvement national des Québécois (MNQ) dont l'objectif est de mener le Québec à la souveraineté. Elle n'hésite pas cependant à écorcher au passage le Parti québécois.

En entrevue au DEVOIR, Mme Laurin a estimé que le PQ « aurait avantage à s'exprimer davantage sur les questions qui touchent l'immigration, la langue et l'éducation ».

Louise Laurin, enseignante de profession, puis directrice d'école et commissaire du quartier Parc Extension à la CECM depuis 1990, s'est surtout fait connaître du public dans la foulée de l'affaire Ersoy en 1989. Elle avait soutenu la famille de la petite Turque, Gulizar Ersoy, déportée dans son pays d'origine avant de pouvoir revenir au Québec. L'affaire devait jeter un nouvel éclairage sur le sort, souvent pénible, réservé aux réfugiés. Comme directrice d'une école multi-ethnique, elle s'est arrêtée aux problèmes d'intégration des immigrants à la communauté francophone.

Mme Laurin note, aujourd'hui, une certaine timidité des troupes péquistes à aborder les questions touchant l'ensemble de cette problématique, et les exemples sont récents.

Elle signale d'abord la réaction « très prudente » du PQ sur l'étude démographique du professeur Marc Termette, étude rendue publique par le Conseil de la langue française et prédisant la minorisation des francophones sur l'île de Montréal à brève échéance.

Elle note aussi le peu d'empressement du PQ à alimenter le débat entourant la consultation du ministre John Caccia sur les niveaux d'immigration au Québec pour les années 1995, 1996 et 1997. Une consultation qu'elle n'hésite pas à qualifier de « bidon ».

Cette prudence du Parti québécois, elle l'explique par « la stratégie électorale » péquiste qui, sous entendu, vise à faire le moins de vagues possibles sur ces sujets qui chatouillent les

Elle souhaite que le débat sur l'avenir linguistique de Montréal puisse se faire globalement. Louise Laurin parle ici autant de politique familiale, d'immigration, de développement régional (nécessaire à la régionalisation de l'immigration), que d'éducation, de politique pour les personnes âgées, de langue d'affichage ou de « toutes ces petites choses » qui favoriseraient l'intégration des communautés culturelles à la société francophone.

Au passage, Mme Laurin écorche aussi le maire de Montréal, Jean Doré. Elle en a contre « son manque de collaboration avec sa déclaration sur Montréal ville bilingue », ce qui ajoute, selon elle, à « l'ambiguïté » du statut linguistique de la métropole.

Elle reproche aussi aux corporations professionnelles de fermer leurs portes aux immigrants. Louise Laurin, rêve du jour où les commissions scolaires cessent d'être confessionnelles, pour devenir linguistiques.

Si elle convient de la complexité du problème en raison de son caractère constitutionnel, elle s'en prend surtout aux « intégristes » de la CECM: « Même si nous pouvions changer l'article 93 de la Constitution canadienne, les intégristes iraient devant les tribunaux. Nous déclencherions une guerre de religion », dit-elle exaspérée.

Mme Laurin qui vient de remplacer Sylvain Simard (candidat péquiste à la prochaine élection) à la présidence du MNQ souhaite remettre à l'agenda ces débats de fond. Si elle se range derrière l'option souverainiste du PQ, elle souhaite conserver, comme elle dit, sa « marge de manoeuvre ».

### McKenna remanie son conseil des ministres

Fredericton (PC) — Le premier ministre Frank McKenna a remanié son conseil des ministres, hier, plaçant à des postes stratégiques les hommes et les femmes qui seront appelés à diriger la campagne en vue des prochaines élections générales. Le nouveau cabinet a été plus remanié que renouvelé. Il compte le même nombre de membres, soit 20, y compris le premier ministre lui-même. Il n'y a qu'une nouvelle personnalité sor-



Frank McKenna

tie de l'arrière-ban. Il s'agit de Bernard Thériault, député de Caraque, qui devient ministre des Pêches et de l'Aquaculture. Il succède à Camille Thériault, député de Kent South, qui devient ministre au Travail et à l'Enseignement supérieur. Bernard Thériault représente une région de la péninsule acadienne,

dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, où la pêche est d'une importance primordiale pour l'économie locale.

#### Lors des élections fédérales d'octobre

### La participation électorale au Québec a été la plus forte

Ottawa (PC) — Les électeurs québécois ont voté plus massivement que le reste des Canadiens aux élections fédérales d'octobre dernier, révèlent des données divulguées hier.

De toutes les provinces ou territoires, c'est au Québec que la participation électorale a été la plus forte, soit presque 15% supérieure à la moyenne du reste des Canadiens.

Environ 77,1% des électeurs admissibles au Québec ont voté. Dans

le reste du pays, la participation moyenne a été de 67,1%. En Ontario, notamment, 67,7% des électeurs admissibles se sont prévalus de leur droit de vote. Les données, divulguées par le Directeur général des élections, semblent donner raison au Bloc québécois quand il affirme qu'il a mobilisé des électeurs québécois souverainistes qui n'auraient normalement pas été intéressés par un scrutin fédéral.

#### Développement régional

### Picotte cherche à rassurer

Québec (PC) — En date du 21 avril dernier, l'application de la réforme de la politique de développement régional, adoptée à la fin de 1990, allait si bien que le ministre responsable, Yvon Picotte, a dû demander aux promoteurs « de reprendre leur souffle » parce qu'à ce rythme-là, le gouvernement manquera de fonds dès le milieu de l'année. C'est ce qu'a affirmé, hier, lors de l'étude des crédits budgétaires, le ministre délégué aux Affaires régionales, Yvon Picotte, devant le scepticisme affiché par le député péquiste d'Abitibi-ouest, Fran-

çois Gendron, sur les « succès » du Fonds décentralisé de création d'emplois. Ce dernier programme figurait comme une des pièces maîtresses du plan de relance économique annoncé par le gouvernement Bourassa en novembre 1993 dans le but de remettre les gens au travail et de stimuler l'économie. Jusqu'à ce jour, le ministre peut dire mission accomplie puisque les 20 millions prévus pour les quatre mois restants de 1993-94 ont été débloqués au profit de 244 projets (sur un total de 2421 demandes).

# VUES D'AFRIQUE



Les 10èmes Journées du cinéma africain et créole

du 28 avril au 7 mai 1994

10ème anniversaire!

Le jeudi 28 avril

SOIRÉE D'OUVERTURE au METROPOLIS

avec Lorraine Klaasen (Musique d'Afrique du Sud), Africa N°1 (Musique zairoise), La Famille Botte,

Danse! Surprises! Prix! Une ambiance du tonnerre!

8\$ à l'avance - 10\$ à l'entrée

Achetez vos billets dès maintenant!  
Chaque billet donne droit à une bière gratuite.

Tél.: (514) 288-2020

En vente sur le réseau Admission

dès maintenant!

Réseau Admission: (514) 790-1245

Il ne vous reste plus que quelques jours!

LE DEVOIR

## LE MONDE

Président élu du Salvador

Armando Calderon:  
un passé controversé

Les résultats du deuxième tour des présidentielles tenues dimanche au Salvador donnent à Armando Calderon Sol, de l'ARENA, 68,27% des votes exprimés. L'abstention est d'environ 55% et le candidat de la gauche, Ruben Zamora, ex-chef de guérilla, récolte un peu moins de 32% des voix. Le président élu entrera en fonction le 1er juin. Il a tenu dès hier à s'entretenir avec M. Zamora. Par la suite, le président élu a eu une discussion avec l'ambassadeur américain Alan Flanigan à qui il a promis de s'en tenir à un «agenda de concertation».

BERTRAND  
DE LA GRANGE  
LE MONDE

Armando Calderon Sol est l'antithèse du président sortant, Alfredo Cristiani, bien que tous deux appartiennent à la même formation politique, l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, droite).

M. Cristiani est «un homme d'une grande finesse, bien éduqué, un prince qui a gouverné pour l'oligarchie», affirme l'ancien ministre démocrate-chrétien Gerardo Le Chevallier. M. Calderon «appartient en revanche à un groupe tout à fait différent, celui des nouveaux riches».

Ce n'est pas le moindre des défauts de cet homme controversé qui s'est formé politiquement dans l'ombre du fondateur du parti, Roberto d'Aubuisson, soupçonné d'avoir organisé les escadrons de la mort dans les années 80.

La Commission de la vérité, créée dans le cadre des accords de paix, n'a finalement pas pu prouver la participation de M. Calderon à ce genre d'activités. Il reste que cet avocat, qui s'est enrichi dans les affaires, appartient au secteur le plus conservateur de l'ARENA, qu'il a contribué à créer en 1981 (il a été élu député en 1985, puis maire

de la capitale à deux reprises, en 1988 et en 1991).

«M. Cristiani a mené une politique de droite modérée alors que son propre parti avait un projet autoritaire», soutient l'écrivain David Escobar, qui a participé aux négociations de paix et reconnu volontiers le «manque de charisme» du futur chef de l'Etat.

Les adversaires de M. Calderon, en particulier le candidat de la gauche, Ruben Zamora, sont convaincus que le successeur de M. Cristiani fera tout pour freiner l'application des accords de paix, notamment le déploiement de la police nationale civile et la distribution des terres en faveur des anciens guérilleros.

L'ex-commandant Joaquin Villalobos, qui a participé à la transformation du Front Farabundo Martí pour la libération nationale en parti politique, croit cependant que la pression internationale et la présence du FMLN au sein de l'Assemblée législative obligeront M. Calderon à respecter les accords de paix signés en janvier 1992.

Le jugement le plus dur vient des jésuites, qui ont pourtant formé jusqu'au baccalauréat le jeune Calderon, né le 24 juin 1948 à San Salvador. Le provincial des jésuites pour l'Amérique centrale, José-Maria Tojeira, dénonce «la manipulation systématique de la conscience populaire par un parti qui a tué nos frères», une allusion à l'assassinat par l'armée de six jésuites de l'Université centraméricaine, en novembre 1989.

En Italie et au Portugal

## Un 25 avril très militant

200 000 manifestants  
contre le fascisme à Milan

Milan (AFP) — Plus de 200 000 manifestants, en grande majorité de la gauche italienne, ont défilé hier, sous une forêt de parapluies, dans les rues de Milan pour célébrer le 49e anniversaire de la libération du fascisme, alors que les néofascistes s'apprentent à faire leur entrée dans le prochain gouvernement.

À 17h locales, aucun incident n'était à noter, bien que le chef de la Ligue du Nord Umberto Bossi ait vivement été pris à parti par un groupe de manifestants, en raison de son alliance avec les néofascistes de l'Alliance Nationale, pour composer le gouvernement que Silvio Berlusconi devrait être appelé à former dès cette semaine.

«Pantin», «fasciste», «nazi», «vendu», hurlait un groupe de manifestants arborant un badge du Parti Démocratique de Gauche (PDS, ex-communiste), à la boutonnière. D'autres manifestants se sont interposés pour éviter des heurts avec le service d'ordre de la Ligue.

«Ce sont ceux qui ont perdu les élections qui réagissent ainsi», a commenté le député Bossi.

Tous les autres leaders politiques de l'opposition, Achille Occhetto du PDS, Armando Cossutta de Refondation communiste (marxiste), Ottaviano Del Turco du Parti socialiste italien, Mino Martinazzoli du Parti populaire Italien (PPI, ex-Démocratie-chrétienne), se sont fondus dans la foule qui s'est déployée, sous une pluie battante, dans les artères principales de Milan, qui fut la capitale de la résistance au fascisme.

Les grandes centrales syndicales étaient amplement représentées par leurs militants, ainsi que la Fédération

nationale de la Métallurgie (proche du PDS), l'Union nationale des Etudiants, et l'Association nationale des Magistrats.

Pour des raisons de sécurité, les manifestants, venus de toutes les régions d'Italie, ont formé deux cortèges dont un près de la place Loreto où le cadavre de Mussolini et de sa compagne Clara Petacci avaient été exposés pendus par les pieds après avoir été fusillés le 27 avril 1945, soit deux jours après le début de l'insurrection anti-fasciste.

Afin de prévenir tout débordement, une haie de carabinieri, mobilisés en grand nombre, a guidé les manifestants qui ont défilé dans le calme jusqu'au parvis de la Cathédrale.

«Pas de futur sans mémoire», «Démocratie, liberté, solidarité: la nouvelle résistance», «A mort la Ilème République fasciste», pouvait-on lire, ici et là, sur de discrets panneaux.

A défaut de slogan unitaire, des groupes de manifestants ont entonné «O Bella Ciao», que les maquisards fredonnaient en 1943 pour libérer l'Italie du fascisme. «C'est la chanson du partisan qui meurt pour la liberté», a commenté une institutrice de Brescia (nord de l'Italie). D'autres ont applaudi, tandis que de membres de l'Association nationale des Partisans italiens vendaient le badge du souvenir 3000 lire (environ 2 dollars).

A Rome les néofascistes de l'Alliance nationale, qui n'ont participé à aucune célébration officielle, ont fait dire une messe pour «la réconciliation» des Italiens tandis que des dizaines de milliers de manifestants d'extrême gauche (20 000 selon la Radio-télévision italienne RAI) ont défilé sans incident dans le centre de la capitale.

Lisbonne fête en grandes  
pompes les 20 ans  
de la Révolution des oeillets

Lisbonne (Reuter) — Le président Mario Soares a appelé hier les Portugais à sauvegarder la démocratie et à maintenir vivants les idéaux de la Révolution des oeillets du 25 avril 1974.

Lors d'une cérémonie de commémoration du 20e anniversaire de cette révolution qui a mis fin à près d'un demi-siècle de dictature de droite et aux guerres dans les colonies portugaises d'Afrique, Mario Soares a estimé que le pays devait investir davantage dans l'éducation des jeunes.

«Nous devons profiter du consensus national créé par le 25 avril pour mobiliser le pays, et sa jeunesse en particulier, en vue des grands combats du futur», a dit le président socialiste, qui a été un des principaux acteurs de la révolution.

Mais, il a estimé que les idéaux de démocratie et de justice sociale de cette révolution pacifique étaient en danger et a souligné que célébrer son anniversaire ne devait pas se limiter à des manifestations de nostalgie.

«La démocratie doit être défendue contre les dangers qui l'étouffent — la passivité, le conformisme, l'indifférence», a-t-il dit.

«Nous avons besoin de plus de pluralisme, de plus de participation

des citoyens et d'une plus grande transparence de la vie publique», a ajouté le chef de l'Etat faisant allusion à de récents scandales politico-financiers.

«La solidarité avec les plus faibles (...) doit être une autre de nos grandes priorités nationales».

La célébration de la Révolution des oeillets a commencé dès minuit avec un feu d'artifice à Lisbonne. Les radios ont simultanément diffusé «Grandola Vila Morena», la chanson de la révolution.

Cet air, joué sur une radio en 1974, était le signal secret du coup d'envoi de la révolution. Les chars des unités rebelles sont entrés dans Lisbonne et mis fin à la dictature.

Une foule joyeuse avait alors accueilli les soldats en mettant des oeillets rouges dans le canon de leurs fusils.

Mario Soares portait une de ces fleurs à sa boutonnière lors d'une parade militaire hier dans la capitale.

Plusieurs des officiers, qui avaient pris part à la révolution, de même qu'un de leurs inspirateurs, l'amiral Antonio de Spínola, aujourd'hui âgé de 84 ans, étaient aux côtés du chef de l'Etat et du Premier ministre, Aníbal Cavaco Silva.

«Ce n'était pas seulement un tournant au Portugal, mais cela a ouvert un nouveau cycle en Europe», disait récemment Mario Soares dans une interview.

Les dictatures sont tombées ensuite pacifiquement dans l'Espagne voisine puis en Grèce.

La visite à Moscou du premier ministre israélien

## Antisémites, les Russes?

Tchernomirdine jure à Rabin que non

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Moscou — Le premier ministre, Victor Tchernomirdine, a tenté hier de rassurer son homologue israélien, Yitzhak Rabin, sur le «phénomène Jirinovski», et a souligné que l'antisémitisme ne prospérerait pas en Russie.

Premier dirigeant israélien à se rendre en Russie, Yitzhak Rabin se tenait debout à côté de Victor Tchernomirdine quand celui-ci a expliqué que les Juifs ne devaient pas craindre une vague d'antisémitisme.

«Je peux dire sans ambiguïté que cela ne se produira pas. Il n'y aura ni antisémitisme, ni fascisme», a-t-il dit aux journalistes qui l'interrogeaient sur la popularité du dirigeant ultranationaliste, Vladimir Jirinovski.

Tchernomirdine a expliqué que le «phénomène Jirinovski» pouvait être interprété de différentes manières et pas seulement sous l'angle de l'antisémitisme. «Notre population d'origine juive n'est pas menacée et ne le sera jamais. Et aucun Jirinovski ne pourra jamais provoquer cela», a-t-il dit en rappelant que la communauté juive russe était la plus importante d'Europe.

«Simplement quelques personnes veulent provoquer de telles choses afin de semer l'agitation dans le pays. Les Juifs dans le monde, dans notre pays et en Israël n'ont rien à craindre», a-t-il ajouté.

Des députés ont rapporté qu'Yitzhak Rabin s'était inquiété lors d'un entretien avec le président de la Douma (chambre basse du Parlement), Ivan Rybkin, de la montée du racisme et du fascisme en Russie.

Ivan Rybkin lui a expliqué qu'il y avait des tendances en Russie et que dans un vingtième des villages et des petites villes, on avait toujours exprimé «des options exotiques de ce genre».

Rybkin a ajouté que le parlement prendrait des mesures pour contrer «l'extension du fascisme et du racisme».

Yitzhak Rabin et Victor Tchernomirdine ont signé plusieurs accords de coopération notamment dans les domaines de l'agriculture et du tourisme ainsi qu'une convention fiscale.

Le premier ministre russe a déclaré

que Moscou, qui co-parraine avec Washington les pourparlers israélo-arabes, était prêt à faire davantage pour accélérer le processus de paix au Proche-Orient.

M. Rabin a ajouté que des contacts accrus avec Moscou «contribueront à stabiliser la situation dans la région».

Mais en dépit de ces propos conciliants, Israël est surtout apparu jusqu'à présent inquiet de la volonté affichée depuis plusieurs mois par la Russie, traditionnelle alliée des Palestiniens, d'élargir son influence au Proche-Orient.

Israël avait notamment repoussé l'idée russe de réunir une nouvelle Conférence internationale sur le modèle de celle de Madrid d'octobre 1991.

Le président de l'OLP Yasser Arafat, qui avait précédé M. Rabin à Moscou au cours d'une visite plus tôt ce mois-ci, avait pour sa part invité la Russie à insister auprès de M. Rabin pour «ne pas perdre de temps» dans la relance du processus de paix, après le massacre d'Hebron en février.

Le retrait des Serbes

## 2e ultimatum

Ce soir à minuit

Washington (AFP) — Les forces serbes bosniaques s'exposent à des frappes aériennes si elles ne respectent pas l'ultimatum de l'OTAN exigeant le retrait avant demain de toutes les armes lourdes dans un rayon de 20 km autour de Gorazde, a réaffirmé hier l'administration US.

«Je pense que la chaîne de commandement et, surtout, la compréhension de ce qui peut ou ne peut pas déclencher des frappes aériennes sont à présent en bon ordre», a déclaré le président Bill Clinton devant un groupe de journalistes.

«Si les Serbes ne se conforment pas à la date limite (mercredi à 00H01 GMT), ils doivent s'attendre à des frappes aériennes», a indiqué pour sa part le porte-parole de la présidence, Dee Dee Myers.

Interrogé sur le refus, samedi, de l'envoyé spécial des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, d'autoriser les frappes aériennes comme le souhaitait l'OTAN, M. Clinton a expliqué que l'ONU avait voulu donner un délai supplémentaire aux forces serbes pour vérifier si elles entendaient vraiment se retirer.

Les Serbes bosniaques ne doivent «absolument pas» essayer de tirer partie de cet incident entre l'OTAN et l'ONU, a déclaré M. Clinton, qui s'était dit plus tôt dans la journée «satisfait» de l'évolution de la situation autour de Gorazde.

«Je n'ai (...) absolument aucune raison de penser que l'ONU ne soutient pas fermement l'ultimatum de l'OTAN», a ajouté M. Clinton, indiquant qu'il n'y «a eu aucune différence de politique». Mlle Myers a également indiqué que «le bombardement ou la concentration d'armes (lourdes) dans l'une des autres zones de sécurité (Bihac, Srebrenica, Zepa et Tužla) étaient susceptibles de déclencher des frappes aériennes».

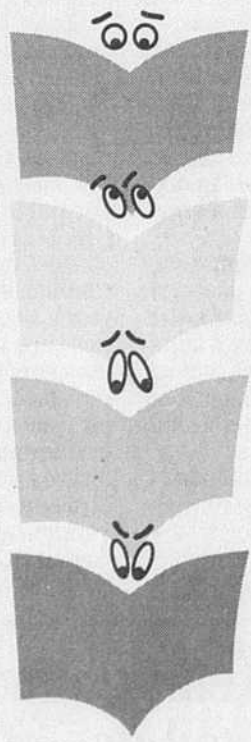
À Londres, les ministres des Affaires étrangères américain, français et britannique ainsi que l'émissaire du président russe Boris Eltsine ont décidé lundi la création d'un «groupe de contact» à quatre (Etats-Unis, Russie, Union européenne et ONU) pour relancer le processus de paix en Bosnie.

Le porte-parole du département d'Etat, Christine Shelly, a cependant qualifié les bombardements de la station de pompage de Gorazde ainsi que les incendies allumés par les Serbes dans les habitations de «manière non acceptable d'effectuer un retrait».

«Ce n'est pas le type d'attitude que nous aurions aimé voir lors de ce retrait, mais le point essentiel est de réussir à ce que le retrait se poursuive, que les armes lourdes soient retirées, que les bombardements cessent» de façon à poursuivre les négociations, a déclaré Mme Shelly.

La lecture...

PASSIONNEMENT



Nous avons tous une passion  
qu'un LIVRE peut satisfaire...

... la cuisine, l'astrologie, la bande dessinée, la culture des plantes en pot, les oiseaux, la mécanique, l'histoire, la couture, le sport, le roman, l'art, la politique, le bricolage, la science fiction, les plantes sauvages, les chiens, les timbres, le roman policier, les civilisations perdues, la poésie, le bricolage, les voyages, les arts martiaux, la religion, les dinosaures, le vin, la santé, les romans d'amour, les cactus, l'informatique, la mode, la musique classique, l'érotisme, l'architecture, les champignons sauvages, la littérature fantastique, la bière, les affaires, l'écologie, les automobiles, la nature, les baleines, les records, les papillons, les enfants, la science, les régimes, le jardinage, la philosophie...

Faites-vous plaisir  
...passez donc au Salon  
assouvir VOTRE passion!

LE SALON  
DU LIVRE

au Centre des congrès de Québec  
Du 27 avril  
au 1<sup>er</sup> mai 1994

SALON DU LIVRE DE QUÉBEC

A NE PAS MANQUER...A NE PAS MANQUER...A NE PAS MANQUER...A NE PAS MANQUER...



La recherche média...  
UNE ASSURANCE  
TOUS RISQUES?

L'Association de la Recherche en Communication du Québec (ARCQ) est heureuse d'annoncer la tenue de son 15e congrès annuel. Ce Congrès est conjointement organisé avec le Groupe de travail en recherche et développement de la Grappe médias du ministère de la Culture et des Communications.

Ce congrès se veut une occasion de débattre du rôle de la recherche avant, durant et après le développement d'un produit médiatique. D'une durée d'une journée et demie, sa formule favorisera pleinement les échanges de points de vue entre les artisans, créateurs, décideurs et chercheurs du monde des médias.

4 et 5 mai 1994

Hôtel des Gouverneurs de la Place Dupuis à Montréal

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière des organismes suivants:  
• LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS • TÉLÉFILM CANADA •  
• LE FONDS DE TÉLÉVISION MACLEAN HUNTER • LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES INDUSTRIES CULTURELLES (SOGIC) • PATRIMOINE CANADIEN • RADIO-QUÉBEC •

Pour renseignements et inscription, prière de contacter le secrétaire de l'ARCQ au no.  
(514) 341-6666



# AFRIQUE DU SUD: La révolution dans les urnes

Aujourd'hui commencent les premières élections multiraciales de l'histoire du pays

## Enfin la démocratie

À partir d'aujourd'hui et jusqu'à jeudi, quelque 22,7 millions d'électeurs sont convoqués aux urnes pour choisir leurs représentants dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la «Nouvelle Afrique du Sud». C'est, en effet, un nouvel État qui va voir le jour, puisque — événement sans précédent dans l'histoire — «tous» les citoyens sud-africains en âge de voter peuvent participer à ces élections générales.

Les Noirs, qui constituent 75% de la population totale du pays, ont enfin le droit d'exprimer leur suffrage, comme avaient pu le faire — séparément —, outre les Blancs, les Métis et les Indiens, lors de l'élection du Parlement dit «tricaméral» marquant l'une des grandes étapes initiales sur la voie des réformes, en 1983. Il s'agit donc, à présent, du tout dernier acte et du plus important dans le long processus d'abolition de l'apartheid.

Ainsi, 18 millions d'électeurs «potentiels», pris de sept sur dix, vont voter pour la première fois, au cours d'une opération d'autant plus complexe et difficile que 40% d'entre eux sont analphabètes. Dans la durée, deux bulletins de vote, l'un pour le scrutin national, qui déterminera la composition du Sénat et de l'Assemblée nationale, l'autre pour le scrutin régional, c'est-à-dire l'élection des membres des assemblées créées dans chacune des neuf nouvelles provinces.

Dans les deux cas, le mode retenu est celui du scrutin de liste à la proportionnelle intégrale. Sur chaque bulletin de vote, l'électeur doit cocher la case du parti de son choix, où seuls figurent les noms de la formation et de son leader, ainsi qu'un symbole figuratif à l'intention des illettrés — le plus engageant étant sans conteste celui du très «folklorique» Kiss Party (Keep It Straight and Simple): l'empreinte de deux lèvres rouges. Un autocollant a été prévu pour ajouter l'Inkatha du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi qui, la semaine dernière, a décidé *in extremis* de participer aux élections, alors qu'il n'était plus temps d'imprimer de nouveaux formulaires.

Dix-neuf partis se présentent au niveau national et vingt-sept au niveau régional. Huit partis briguent les suffrages des Sud-Africains aux deux échelons à la fois, et dans toutes les provinces; parmi eux les principaux: le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela et le Parti national (NP) du président sortant, Frederik De Klerk, qui, ensemble, réunissent de 75% à plus de 80% des intentions de vote, selon les derniers sondages.

Onze formations font seulement acte de candidature pour le Parlement national, tandis que huit autres ne se présentent qu'au niveau régional, dans une ou plusieurs provinces.

### EN BREF

#### LES SOCIALISTES JAPONAIS PARTENT

Tokyo (Reuter) — Les socialistes japonais ont annoncé hier leur retrait de la coalition au pouvoir, plongeant le nouveau premier ministre Tsutomu Hata dans l'embarras. «Nous ne pouvons pardonner au reste de la coalition. Il n'y a plus de place pour une poursuite des négociations. Nous nous retirons de toutes les structures de la coalition au pouvoir», a déclaré le président du parti socialiste, Tomiichi Murayama. Les socialistes n'ont pas du tout apprécié la création surprise par les conservateurs et les centristes d'un bloc parlementaire les tenant à l'écart. Tomiichi Murayama a toutefois ajouté que son parti voterait le projet de budget pour 1994-95, ainsi que plusieurs mesures destinées à lutter contre la récession.

#### DES CUBAINS À L'AMBASSADE

La Havane (service espagnol de l'AFP) — Un groupe de quatre ou cinq Cubains, dont un enfant, ont pénétré hier matin sans autorisation dans l'ambassade du Canada à la Havane, dans le quartier Miramar. Une équipe de télévision de Miami a été témoin de l'incident au cours duquel une femme aurait été arrêtée. Le groupe a déjoué les gardiens postés aux alentours de l'ambassade, dans le quartier Miramar. Au cours des derniers mois, on a relevé plusieurs incidents de Cubains tentant de pénétrer dans les jardins de l'ambassade. Le dernier incident de Cubains pénétrant dans une ambassade remonte à janvier: Huit Cubains avaient pénétré dans l'ambassade de Belgique à La Havane et n'en sortirent qu'un mois plus tard, sur promesse des autorités cubaines qu'il n'y aurait pas de poursuite contre eux.

#### SOLIDARITÉ FAIT GRÈVE

Varsovie (Reuter) — Le syndicat Solidarité a appelé hier les mineurs de charbon polonais à se joindre au mouvement de grève en cours dans les mines de lignite. Selon un porte-parole de Solidarité, les arrêts de travail pourraient débuter dans quelques heures. Les ouvriers des mines de lignite ont cessé le travail jeudi dernier pour tenter d'obliger le gouvernement à retirer un plan de restructuration du secteur. Ils ont pratiquement cessé d'approvisionner les usines qui produisent plus de 30% de l'énergie électrique du pays et ont obligé le gouvernement à importer d'urgence de l'électricité. On ignore encore le nombre des mineurs de charbon qui répondront à l'appel de Solidarité et la forme que prendra le mouvement.



Ben Ngobeni, membre exécutif de l'Inkatha, explique le déroulement de l'assemblée spéciale du parlement sud-africain au prince Gideon Zulu et à ses collègues, tous vêtus des habits traditionnels zoulous.

## Mourir pour l'ANC

Une campagne audacieuse sur les terres de l'Inkatha

MARIE-PIERRE SUBTIL  
LE MONDE

Ulundi — Mal à l'aise, Mangosuthu Buthelezi tourne en rond dans la pièce bondée. C'est pour offrir sa «médiation», dit-il, qu'il est venu, interrompant sa campagne électorale pendant quelques heures. N'est-il pas «ministre de la police» du bantoustan du Kwazulu, le fief des nationalistes zoulous, dont il est aussi le premier ministre?

Dans l'atmosphère tendue du commissariat, le dirigeant de l'Inkatha salue timidement les uns et les autres, qu'il soient policiers — acquis à sa cause —, militants de son propre parti — entrés là comme dans un moulin — ou même membres du Congrès national africain (ANC) et de la Commission électorale indépendante (IEC). Les gens de l'ANC et de l'IEC ont trouvé refuge au commissariat dans l'après-midi. Ce samedi, ils étaient venus distribuer des tracts au centre commercial d'Ulundi. Une gageure: jusque-là, personne n'a pu faire campagne dans la capitale administrative du bantoustan; hormis, bien sûr, le parti de M. Buthelezi lui-même, lancé dans la course depuis quelques jours après avoir tenté de faire échouer le processus électoral. L'«intrusion» s'est soldée par une fusillade.

### Discours ambigu

Du convoi de l'ANC et de l'IEC, restent, devant le Parlement du Kwazulu, deux voitures calcinées. L'un des passagers est mort brûlé vif. Un autre a été tué, cinq ont pris la fuite. Ceux qui sont, ce soir du 23 avril, au commissariat ont été sauvés par l'intervention de la police. Reste à les sortir de là: dehors, la foule gronde. Ils risquent leur vie une fois la porte franchie. Décision est prise de les évacuer dans deux véhicules blindés.

La dizaine de jeunes gens viennent de quitter la pièce lorsqu'un coup de fusil retentit. Dans un couloir sans lumière, un homme git, blessé dans le dos. Il était venu à Ulundi pour distribuer des tracts de l'ANC, il mourra moins d'une heure plus tard, assassiné en plein cœur d'un commissariat. Sans que le «ministre de la police», à une vingtaine de mètres de là, ait daigné se rendre sur les lieux. «Il s'est tiré dessus lui-même», se contentera de dire M. Buthelezi.

«On ne peut pas laisser faire les criminels, ils doivent payer pour ces crimes», a lancé Nelson Mandela le lendemain, lors de son dernier meeting de campagne, à Durban, en précisant qu'il devait s'entretenir le soir même avec le

sident Frederik De Klerk de son mouvement des trois militants de son mouvement.

Comment les élections pourraient-elles être «libres et honnêtes» au Kwazulu, alors que les partisans de l'ANC ne peuvent s'aligner sans risquer la mort? Qui contrôlera la régularité du scrutin dans les collines du bantoustan, peuplées de pauvres hères prêts à mourir pour l'Inkatha, le parti de M. Buthelezi, qui a su exploiter leur nationalisme?

Plus de 150 000 personnes assistaient au rassemblement de l'ANC, dans le stade de Durban. Moins de 3000 se sont déplacées pour entendre Mangosuthu Buthelezi, le même jour, au centre des expositions du grand port de Natal. Se perdant dans un long historique censé expliquer le récent revirement de son parti, le dirigeant zoulou a annoncé que l'Inkatha allait «ridiculiser l'ANC» lors du scrutin.

«Nous entendons depuis bien trop longtemps ses prétentieuses déclarations selon lesquelles [il] est majoritaire dans la région, a affirmé M. Buthelezi.

Mais la victoire de l'Inkatha au Kwazulu/Natal ne serait-elle pas si sûre? Du discours du chef zoulou, on aura pu aussi retenir une phrase ambiguë: «Le combat pour la liberté et la prospérité ne fera que commencer après les élections.»

## L'héritage géopolitique de l'apartheid

Un compartimentage racial fort complexe

Johannesburg (Reuter) — L'apartheid, institué par le Parti national (NP) peu après son accession au pouvoir en 1948, a abouti au compartimentage racial des Noirs d'Afrique du Sud en fonction de clivages tribaux, culturels, religieux et linguistiques.

En zone urbaine, c'est le regroupement linguistique et culturel qui a prévalu, chaque groupe se voyant attribuer des «sections» propres.

Hors des villes, le gouvernement a créé en 1959 des foyers ethniques pour y accueillir les Noirs qui pouvaient y exercer leurs droits politiques.

Les Noirs ont été répartis en une dizaine de foyers ethniques, les bantoustans, sur 13% des terres les plus pauvres dans l'ensemble du pays, les 87% restants, dont les régions agricoles les plus riches, étant la propriété de la minorité blanche.

Les élections des 26-28 avril, première consultation multiraciale en Afrique du Sud, vont faire disparaître les bantoustans. Ceux-ci et les quatre provinces du pays — Province du Cap, Natal, État libre d'Orange et Transvaal — céderont la place à neuf provinces nouvelles.

Quatre bantoustans ont obtenu leur indépendance de Pretoria, qu'il est le seul à reconnaître. Ce sont le Transkei, où se trouvent les Noirs d'expression xhosa, le Bophuthatswana, qui regroupe les Tsuanas, le Venda où vivent les Vendas et le Ciskei, où habitent d'autres Xhosas.

Les six autres bantoustans, qualifiés d'autonomes, sont le KwaNdebele pour les Noirs d'expression ndebele, le KaNgwane pour les Swazis, le Lebowa pour les Sothos du Nord, le Qwa-Qwa pour les Sothos du Sud, le KwaZulu pour les zoulous et le Gazankulu pour les Shangaans.

### Un pays où les Noirs immigreront

Johannesburg (AP) — C'est l'un des paradoxes les plus surprenants de l'histoire récente sud-africaine: quelque deux millions de Noirs originaires des pays voisins ont immigré en Afrique du Sud, en dépit de l'apartheid et de la répression raciale, dans l'espoir d'une vie meilleure ou, au moins, d'un travail assuré.

Le nombre de ces immigrants noirs va sans doute encore augmenter après les actuelles élections. En cas de victoire, l'ANC n'a pas l'intention d'expulser les travailleurs étrangers, mais souhaite au contraire leur accorder la nationalité sud-africaine afin qu'ils puissent faire venir leur famille.

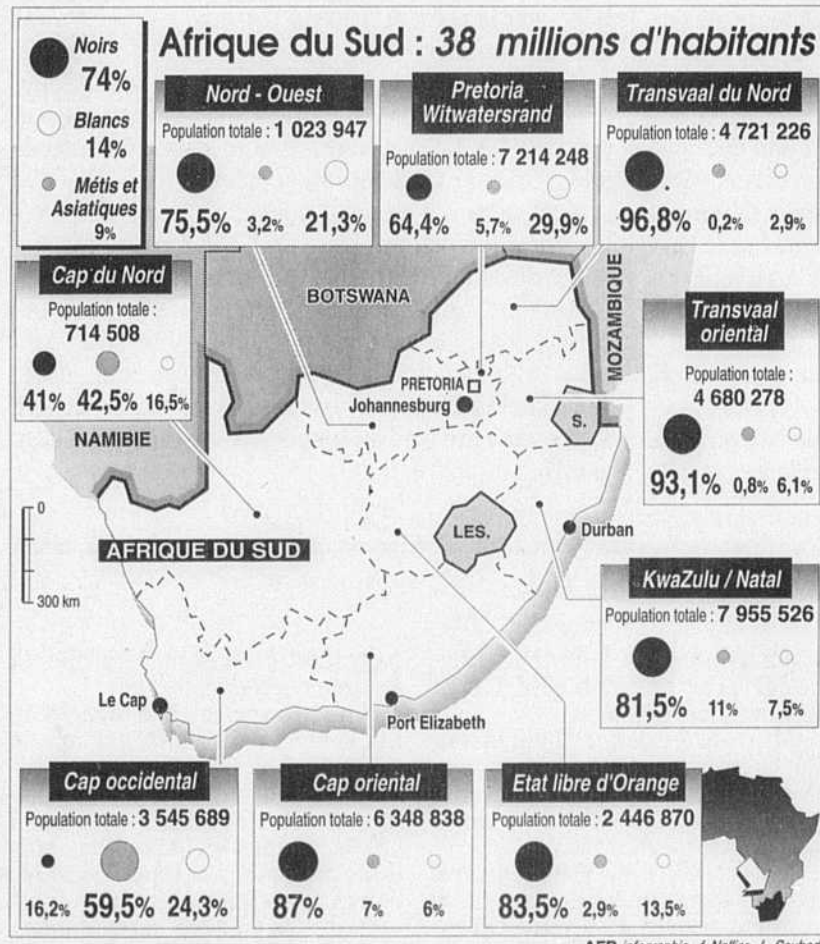
Depuis plus d'un siècle, l'économie sud-africaine, l'une des plus florissantes du continent, attire des immigrants à la recherche d'un emploi, et le nombre des immigrants noirs a toujours dépassé celui des émigrés,

même au plus fort de l'apartheid.

«Il n'y avait pas moyen de gagner de l'argent au Zaïre», explique Anselme Ngouzi, un pharmacien qui a fui ce pays d'Afrique centrale et qui vend à présent des masques en bois sculptés dans les rues de Johannesburg. «Au moins, il y a du travail ici.»

Depuis la mise en place de l'apartheid, l'immense majorité des immigrants noirs sont des hommes sans qualification qui ont laissé leur famille derrière eux, sont payés une misère et contraints à des conditions de travail et de vie très difficiles.

Avant l'instauration du régime raciste, l'Afrique du Sud attirait l'élite noire du continent et certains immigrants venaient pour suivre les cours à l'Université de Fort Hare. Mais ce type d'immigration semble à nouveau à l'ordre du jour avec le démantèlement progressif de l'apartheid.



AFP - Infographie - J. Nallier - L. Soudou

## Un débat constitutionnel à finir

L'Assemblée nationale qui est sur le point d'être élue se réunira pour la première fois, le 6 mai, afin de choisir le nouveau président de l'État et celui-ci — Nelson Mandela, selon toute vraisemblance, étant donné la confortable victoire que l'on prédit à l'ANC — sera investi solennellement dans ses fonctions le 10 mai. Mais ce moment historique ne marquera pas le terme de l'évolution institutionnelle du pays, pourtant négociée et élaborée depuis plusieurs années.

FRANCIS CORNU  
LE MONDE

La Constitution, qui entrera en vigueur aussitôt après les élections, n'est que provisoire. Elle est susceptible d'être plus ou moins modifiée dans un délai de cinq ans. L'Assemblée nationale aura donc une double fonction, législative et constituante. A l'encontre des autres formations

politiques, qui savaient que l'ANC serait en position dominante après une victoire électorale très prévisible, et donc moins conciliant, le parti de M. Mandela tenait à ce que la Constitution définitive ne soit pas seulement le fruit de négociations préalables au premier scrutin «démocratique» mais l'oeuvre d'une assemblée réellement représentative.

L'Assemblée nationale comptera 400 sièges, occupés pour moitié par des députés élus directement au scrutin «national»; les 200 autres sièges étant répartis entre les neuf provinces, en fonction de leur importance démographique et en proportion du nombre de voix recueillies par chaque parti dans celles-ci.

Pour toute modification de la Constitution, une majorité des deux tiers sera requise — majorité que l'ANC pourrait approcher lui-même ou, plus sûrement, par le jeu d'alliances, ce qui effraie ses adversaires. Le Sénat, qui aura un rôle plutôt consultatif, disposera de 90 sièges, dix pour chacune des provinces, distribués au prorata du résultat que les partis y auront enregistré. Comme le précédent Parlement, les deux Chambres siègeront au Cap, tandis que le gouvernement restera à Pretoria.

### Un régime présidentiel

Bien qu'il s'agisse d'un régime présidentiel, sans premier ministre, le chef de l'État ne sera pas élu directement au suffrage universel, mais par l'Assemblée. Les partis disposant de 80 députés ou plus — ou bien les deux formations les plus nombreuses — désigneront chacun un vice-président. Ainsi l'ANC est-il quasiment assuré d'en compter un, de même que le Parti national (NP) qui devrait nommer M. De Klerk à ce poste. Il y aura au maximum 27 ministres dans le «gouvernement d'union nationale». Vingt sièges à l'Assemblée garantiront automatiquement un portefeuille à un parti. Selon ce barème et de récents sondages, le NP, jusqu'alors au pouvoir sans partage, peut espérer avoir trois ou quatre ministres.

### Fédéralisme ou régionalisation?

Les provinces se voient accorder une large représentation au Parlement national, mais le nouveau système encadre relativement les prérogatives de leurs gouvernements et assemblées, en laissant notamment le contrôle de leurs moyens financiers au pouvoir central. La Constitution hésite manifestement entre fédéralisme — le mot n'est pas écrit — et forte régionalisation.

### Une constitution fragile

Non seulement cette Constitution n'est qu'«interimaire», mais encore le débat reste-t-il ouvert sur un certain nombre de questions graves. Bien que le texte fondamental proclame d'emblée la nature «unitaire» de la République d'Afrique du Sud (après annulation des «indépendances» ou «autonomies», des anciens bantoustans), les plus chauds partisans d'un fédéralisme accentué, voire d'une confédération, ceux qui redoutent le plus le pouvoir de l'ANC, parce que ce mouvement a affirmé sa très nette préférence pour un centralisme prononcé, n'ont pas dit leur dernier mot.

Il se prévaudront sans doute du fait que la ligne de partage entre les attributions du pouvoir central et des autorités provinciales n'est pas encore clairement définie, ce qui promet déjà une rude lutte d'influence entre Pretoria et certaines régions. Mais surtout ils se targueront des promesses de compromis qui viennent d'être faites à deux partis représentant des forces centrifuges, en échange de leur ralliement au processus électoral qu'ils boycottaient auparavant.

La semaine dernière, l'Inkatha, qui prétend défendre la cause de Zoulous, avait obtenu que pour ce qui est l'éventuelle reconnaissance d'un statut particulier soit discuté après les élections. Samedi, c'était au tour du Front de la liberté (FF), né d'une scission de l'extrême droite blanche d'obtenir de l'ANC et du gouvernement sortant l'engagement que le principe de l'«autodétermination» de la communauté afrikaner soit mis à l'étude après le scrutin.

## É D I T O R I A L

## La révolution inachevée

François Brousseau

La vague de terreur qui s'est déclenchée dimanche en Afrique du Sud, avec ces explosions qui tuent aveuglément de Johannesburg à Pretoria, n'a rien pour surprendre au moment où l'apartheid vit ses dernières heures. Il ne serait pas étonnant qu'elle se poursuive tout au long de l'historique élection qui commence ce matin et se termine jeudi soir. Mais il est peu probable que ce sursaut ultime d'une frange désespérée arrive à infléchir sérieusement le résultat des premières élections non raciales dans ce pays.

Trois siècles et demi après l'arrivée des Hollandais, trois siècles après l'arrivée des Huguenots, presque un demi-siècle après l'instauration des lois racistes et quatre ans après la libération de Nelson Mandela, l'Afrique du Sud s'appête à renverser démocratiquement l'un des régimes les plus honnis de la planète.

Il s'agit d'une immense révolution, d'un événement d'une ampleur qui dépasse de loin les limites d'un seul pays. Une révolution à la mesure de celles que le monde en convulsion a connues depuis quelques années: chute du Mur de Berlin, disparition de l'URSS, instauration du dialogue israélo-palestinien. Mais si la dissolution de l'apartheid dans les urnes est un événement heureux, la joie qu'il provoque n'est pas sans mélange et les incertitudes restent immenses.

Le scrutin pourra-t-il se dérouler convenablement? Les quelque 18 millions de personnes qui votent pour la première fois pourront-elles, sans subir les assauts des terroristes qui ont repris ce week-end leur campagne de défense de l'ordre ancien, exercer leur droit sans risquer la mort? Malgré la stratégie de la tension choisie par l'extrême droite — et à moins que Nelson Mandela lui-même ne soit victime, aujourd'hui ou demain, d'un attentat mortel — il est peu probable que les forces de la réaction parviennent à faire capoter l'irrésistible processus en cours. L'Afrique du Sud n'est pas Haïti et, heureusement pour elle, a davantage d'appuis dans le monde. Tout au plus les terroristes pourraient-ils faire diminuer la participation parmi ceux — les Noirs — qui ont le plus à craindre de ces attentats.

Les urnes, alternative à la violence? Les consultations électorales sont en général comprises comme une alternative à la violence politique — assassinats, attentats, coups d'État... Mais ici, l'élection accompagne la violence sans pour autant sembler à même d'y mettre fin. Le paradoxe est que ces élections — avec l'impressionnante logistique nationale et internationale qui s'y déploie, et malgré les tentatives de sabotage auxquelles on assiste actuellement — pourraient s'avérer un grand succès technique, sans que les germes de la violence et de la haine ne soient pour autant extirpés, sans qu'on puisse transformer ce succès en véritable victoire politique. Autrement dit: on peut raisonnablement se déclarer optimiste sur la consultation proprement dite... sans que cela ne présage nécessairement du bon pour la suite.

Changement politique et changement économique. Avec la tenue de cette élection ou une citoyenneté unique est enfin consacrée, l'Afrique du Sud de l'apartheid est politiquement morte et enterrée. Mais l'Afrique du Sud de l'injustice, de l'Occident développé et arrogant qui côtoie les townships misérables, les maures sans eau courante et sans électricité, vit toujours. L'élection n'est que la première étape d'un long, très long chemin sur la voie d'une société intégrée, où les différences raciales ne se superposeraient plus d'une façon aussi criante à l'injustice sociale.

Tout au long de la campagne, l'ANC de Nelson Mandela a multiplié les promesses de vie meilleure pour les

Noirs: un million de nouveaux logements, 2,5 millions d'emplois par le biais de grands travaux publics, un système d'éducation unifié dans les dix ans... Vers la fin de la campagne, toutefois, il s'est vu forcé de mettre la pédale douce à son discours politique et de tempérer les espoirs fous qu'il suscite partout où il passe.

Un peu comme à l'Est il y a cinq ans, où l'ivresse de la liberté avait laissé espérer une rapide et presque automatique prospérité — et plus encore sur le Continent noir — cette distance entre le changement politique et le changement économique reste criante.

Antiracisme et volontarisme. L'antiracisme affirmé de la nouvelle Afrique du Sud se heurtera à la persistance des haines héritées des siècles. Il n'en demeure pas moins, en tant que principe fondateur de la nouvelle Afrique du Sud, un exemple, un message d'espoir qui va à contre-courant des haines raciales qui inspirent aujourd'hui l'action de nombreux gouvernements...

Résultat de la résistance opiniâtre des Noirs dont Nelson Mandela est le symbole, et du courage autorenouveau de la majorité des Blancs incarné par Frederik de Klerk, il est un exemple de volontarisme politique. Cette volonté se heurtera cependant au refus des uns de perdre leurs privilèges, et au compréhensible désir des autres de se venger.

Fédéralisme ou État unitaire? Autre question centrale mise en avant par l'élection sud-africaine et le ralliement in extremis des Zoulous à la consultation: quelle est, entre le fédéralisme et la centralisation unitaire, la meilleure formule pour l'administration d'un État moderne? La réponse n'est évidemment pas unique et dépend des cas. L'État unitaire auquel tient le Congrès national africain veut évidemment contre le racisme et le régionalisme qu'il a spontanément tendance à associer. Mais la revendication de certains secteurs de la population sud-africaine, qui voudraient pouvoir rester «Boers» ou «Zoulous» sans se fonder, et s'appuyer pour ce faire sur une mesure d'autonomie politico-géographique, est-elle nécessairement et absolument condamnable? Question d'actualité, à l'heure du melting-pot et des sursauts identitaires...

Décolonisation du troisième type. L'élection d'aujourd'hui est un acte de décolonisation; mais une décolonisation où le «méchant Blanc» peut, à l'inverse de nombreux colonisateurs du passé, se réclamer de justice d'une place «chez lui» où il se trouve aujourd'hui. Contrairement aux Français et aux Anglais qui ont dû jadis vider la place et rentrer chez eux, les Boers n'ont nulle part où aller.

D'autre part, le contrôle qu'ils exercent sur l'économie, et qu'ils devront en partie abandonner, mène à la question: les Noirs peuvent-ils administrer une économie moderne? Question vaguement raciste, à laquelle la réponse raciste est toute trouvée... à l'image de la célèbre réflexion du président du Canadian National, au début des années 60 selon qui, souvenons-nous, «les Canadiens français sont incapables d'administrer une compagnie». La «révolution tranquille» des Sud-Africains ne fait aujourd'hui que commencer. Souhaitons-leur toutefois de pouvoir traverser avec succès, malgré la tentation et malgré les bombes, la cruciale étape d'aujourd'hui.

## L E T T R E S

## What does English Canada want?

Dans LE DEVOIR du 23 mars 1994, M. Norman Webster met encore une fois en garde contre les réactions négatives à venir du Canada anglais hors Québec, dans l'hypothèse où les Québécois choisiraient en majorité de se donner un pays souverain.

Ce qu'il y écrit n'a rien de très surprenant. Il a peut-être raison de prévenir le PQ contre un certain angélisme, à moins que celui-ci ne soit que tactique... Mais il a peu parlé de ce qui a amené l'émergence du PQ, de ce qui a conduit, plus récemment, aux échecs de Meech et de Charlottetown.

Le Canada anglais veut conserver le Québec dans le giron du Canada? Or, les conditions contenues dans Meech et Charlottetown, minimales aux yeux de la majorité québécoise, n'ont pas eu l'heur de plaire au reste du Canada.

A quelles conditions veut-on donc y garder le Québec au sein du Canada?

Ce que M. Webster a pu écrire à ce sujet, ainsi que les auteurs qu'il a cités, laisse croire que ces conditions se résumeront à l'actuel *statu quo* constitutionnel, politique, économique et culturel.

Or, la majorité franco-québécoise a exprimé à maintes reprises et de multiples façons son refus de ce *statu quo*.

Cela date d'aussi loin que la Commission Tremblay, il y a plus de 40 ans. Ce ne sont pas les messages ni les tentatives qui ont manqué à cet égard.

En réaction à la façon dont on a reçu ces tentatives et ces messages

au Canada anglais, le discours franco-québécois s'est radicalisé. C'était dans la nature des choses.

M. Webster donne l'impression que la mauvaise humeur appréhendée du Canada anglais serait comme une réponse à une sorte de provocation plus ou moins arbitraire.

Mais cette provocation est une réaction à des attitudes de refus et de négation. Souvenons-nous des déferlements causés par l'idée de «société distincte».

What does English Canada want? Le *statu quo*? En ce cas, c'est toujours l'impasse.

L'arrivée à McGill de l'historien Desmond Morton changera bien peu de choses à cela, sinon de mettre en garde les Québécois francophones contre les dangers de la vie, pauvres naïfs et ignorants qu'ils sont. Et si cette forme de paternalisme ne camouflait que des intérêts, qu'un rapport de force favorable aux anglophones?

Jean-Paul Baillargeon

Québec, 30 mars 1994

## Attention, virage dangereux

Il y a à peine quelques semaines, le ministre André Ouellet nous annonçait un virage politique important touchant l'aide canadienne à l'étranger. Désormais, notre aide extérieure sera inféodée à des priorités strictement canadiennes: la lutte au déficit ainsi que la relance économique et la création d'emplois.

Utiliser l'aide au développement international pour solutionner notre déficit équivalait à lutter contre le cancer à coups d'aspirine. En effet, notre contribution est des plus modestes, à moins de 0,5% de notre produit intérieur brut, loin derrière plusieurs

pays, notamment la Belgique, la France et la Norvège.

Il n'y a donc pas hémorragie de nos deniers publics. Malgré cela, le gouvernement fédéral n'a pu résister à la tentation, lors de la présentation de son dernier budget, de sabrer à ce chapitre tout en prenant bien garde de préserver, sur le plan fiscal, les entreprises canadiennes et les plus aisés de nos citoyens qui continuent à sous-payer largement leurs impôts. N'est-ce pas un jeu cynique?

Quant à exploiter l'aide internationale pour favoriser notre propre développement économique, que pourrions-nous accomplir de plus que ce que nous faisons déjà sans sombrer dans l'indécence?

Déjà, la majeure partie de notre modeste contribution ne franchit pas nos frontières pour atteindre ceux à qui elle devrait réellement profiter.

Déjà, une bonne part de notre timide apport est constituée d'aide dite liée en ce sens que le pays qui reçoit doit favoriser le Canada au chapitre de ses importations.

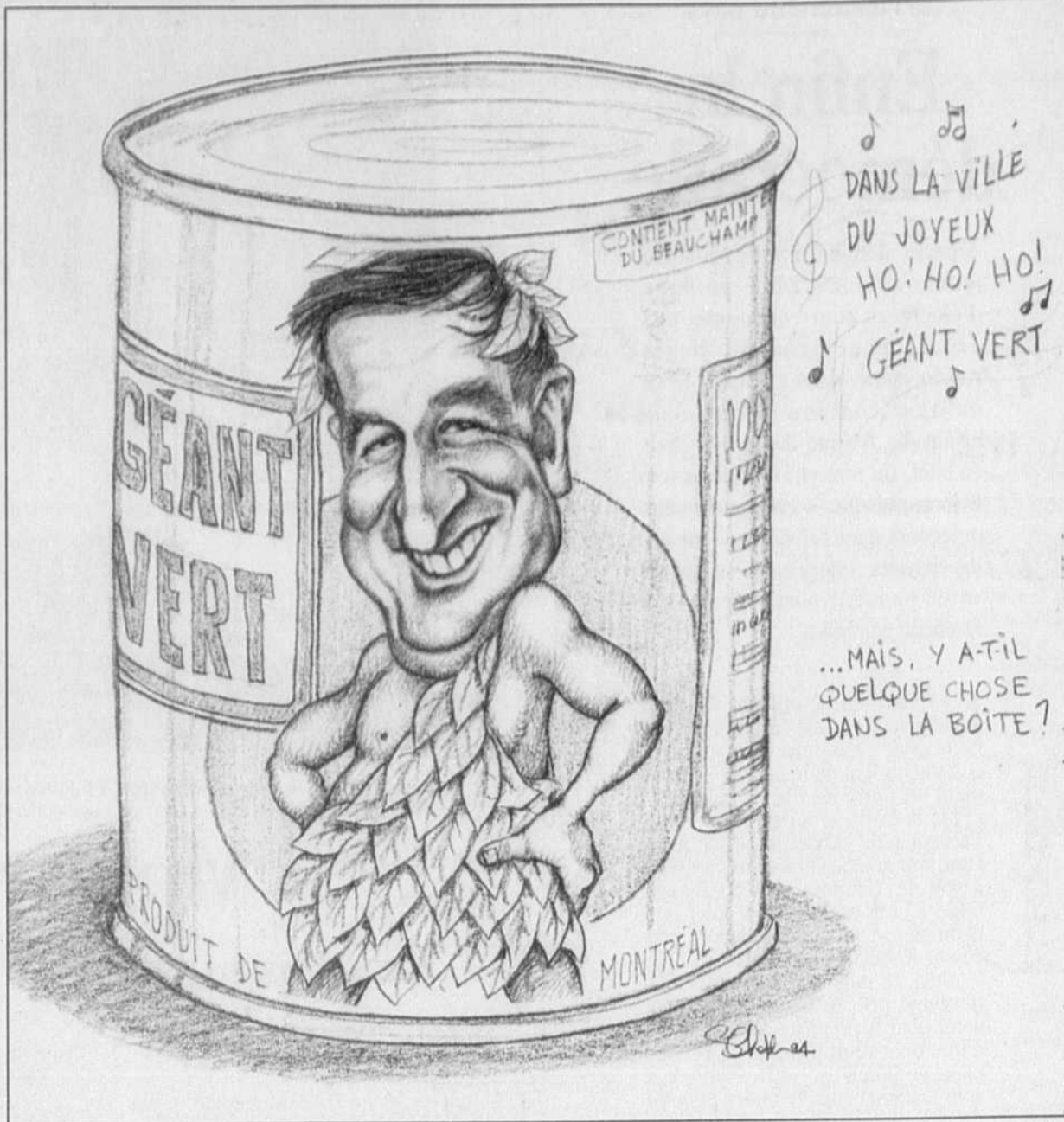
Déjà, notre appui humanitaire est largement constitué de produits fabriqués au Canada.

Encore maintenant, une proportion importante de notre soutien s'effectue de manière bilatérale, ce qui contribue à maintenir envers le Canada des liens de dépendance politique et économique du pays récipiendaire. Que voudrions-nous de plus?

Ce qu'il nous faut plutôt, c'est de revenir à l'essentiel, non plus avec la lorgnette étroite du gestionnaire à la petite semaine, mais en fonction d'une véritable générosité nourrie d'un solide sens de l'équité et de la solidarité.

Pierre Mercier

Laval, 13 avril 1994



REPRISE

## Les maîtres chanteurs

Parmi les innombrables maux que secrète le fédéralisme canadien, il en est un qui réapparaît chroniquement, en fait chaque fois que le peuple québécois se rapproche, peu ou prou, d'une échéance politique qui pourrait être l'occasion d'une remise en question de son appartenance à la confédération. Il s'agit de sa capacité malade, apparemment incurable, à produire une variété ahurissante de maîtres chanteurs en herbe qui se déchainent épisodiquement dans une fulminante pléthore de menaces irrationnelles de tout acabit.

On y a droit encore une fois. C'est reparti exactement comme lors des élections qui virent l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976, du référendum québécois sur la souveraineté en 1980, du coup de force constitutionnel de Trudeau en 1981, des négociations du lac Meech en 1990 et du référendum pancanadien sur les accords de Charlottetown en 1992. Un interminable feuilleton de mauvais goût qu'il nous est malheureusement impossible de zapper! Si Boris Vian avait l'idée de se réincarner à Montréal aujourd'hui, il en ferait une chanson qu'il intitulerait fort probablement *Fais-moi peur, Johnny, Johnny!*

Cette chanson, ou plutôt ce chantage, a toujours désespérément le même contenu monotone: si le Québec ose prendre le chemin, pourtant naturel et légitime, de son indépendance nationale, le ciel va, carrément et sans la moindre hésitation, lui tomber sur la tête!

Peu importe les circonstances et bien qu'en réalité elles ne se produisent jamais au moment où ils nous les annoncent avec insistance, les maîtres chanteurs nous promettent toujours les mêmes calamités: le dollar va dégringoler, les taux d'intérêt vont grimper en flèche, les investisseurs vont fuir, les exportations vont chuter, le chômage va exploser, la dette publique va imposer, la pauvreté va s'étendre, bref, l'économie va s'effondrer et le développement social du Québec va stagner, sinon



PIERRE GRAVELINE

régresser, le jour où les Québécois vont décider de prendre toutes leurs affaires en main.

Chiffres tronqués à la bouche, les maîtres chanteurs nous resservent périodiquement les mêmes grotesques prédictions, nonobstant le fait que ces catastrophes se produisent déjà, l'une après l'autre, alors même que nous vivons sous le régime fédéral. Bien entendu, nous diront-ils, c'est le projet d'indépendance qui, par anticipation en quelque sorte, porte la terrible responsabilité de tous ces malheurs. Quand on possède un si magnifique bouc émissaire, pourquoi se priverait-on de l'enfourcher et de l'user jusqu'à la corde?

Mais, à force de l'étirer, la corde ne fait plus guère peur aux pendus par contumace. Les maîtres chanteurs ajoutent alors au terrorisme économique d'autres pressions psychologiques. Faisant mine d'oublier les règles du droit international, ils y vont de menaces à l'intégrité territoriale d'un éventuel Québec indépendant. Si le Québec peut se séparer du Canada, le West Island et Kahnawake ne peuvent-ils pas se séparer du Québec? n'hésitent-ils pas à se demander. Ou, plus ridiculement encore, gonflant leurs pitoyables biceps de fiers-à-bras du fédéralisme, ils tentent l'intimidation à la Serbe en nous menaçant d'une intervention appréhendée de l'armée canadienne...

Derrière ces manœuvres se cache la bonne vieille stratégie qui vise à créer de toutes pièces un climat d'insécurité économique, à laisser poindre au besoin la perspective

de troubles graves, en espérant ainsi influencer les craintifs et les indécis et retarder à nouveau le cours de l'histoire. Si elles n'ont pas gagné en originalité, les tactiques des maîtres chanteurs n'ont guère progressé, non plus, en crédibilité.

Évalués à l'aune des redoutables harangues de son maître à penser, les discours anti-séparatistes tonitruants d'un Jean Chrétien reprenant le flambeau de la Sainte Croisade contre l'indépendance, s'avèrent de bien pâlottes litanies. De la même façon, comparée aux manœuvres machiavéliques d'efficacité de son prédécesseur, la pauvre tentative d'extorsion de votes concoctée récemment par un Daniel Johnson, avec la complicité malhabile d'un ex-confrère de classe américain devenu ironiquement cadre supérieur chez Johnson & Johnson, semble avoir l'impact d'un pétard mouillé. À un autre niveau, mesurées à la mordante échelle Richler, les imprécations répétées d'un Norman Webster, qui, illustration exemplaire de la qualité démocratique de la presse indépendante, sévit dans mon quotidien préféré, paraissent provoquer des secousses de piètre intensité.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur leur efficacité, les tactiques répétitives des maîtres chanteurs, rhodésiens attardés ou rois nègres nouvelle vague, sont surtout éminemment révélatrices de leur incompréhensible mépris pour le peuple québécois. «Moi y en expliqué à toi, pauvre tribu naïve, béni-oui-oui des référendums perdus, combien le bon maître canadien et ses fidèles alliés américains vont se fâcher et devenir méchants méchants si tu persistes à vouloir briser tes chaînes», proclament-ils en chœur.

Bien évidemment, j'écris ce texte en tremblant comme une feuille, d'éraie il va sans dire, et ne trouve pour illusoire consolation que la fragile certitude d'avoir fait provision, en prévision des temps de malheur qui vont bientôt s'abattre sur nous, d'une raisonnable quantité de sirop de ce merveilleux symbole qui nous rassemble d'un océan à l'autre.

## À PROPOS

## ... de xénophobie

L'année 1993 a vu naître plusieurs tendances. D'une part, on se satisfait de voir quelques mouvements d'intolérance organisés en perte de vitesse au Québec; d'autre part, la situation internationale s'est suffisamment dégradée pour que l'on y jette un œil attentif. La résurgence de partis politiques d'obédience xénophobe ou carrément fasciste reste le fait marquant de 1993 et inquiète bon nombre d'observateurs. Le parallèle entre 1933 et 1993 peut ne pas être dénué d'intérêt. En effet, dans les deux cas, la part croissante des électeurs accordant leur voix à de telles formations reflète une frustration économique et sociale profonde, aggravée par une crise d'identité na-

tionale et des conflits interethniques dans plusieurs pays. La nature des interactions factorielles favorisant cette poussée de l'extrémisme xénophobe est très complexe pour n'être qu'un chapitre de ce document. Cependant, une étude attentive des contextes ayant engendré cette situation s'avère plus que nécessaire afin d'éviter qu'il ne se reproduise près de chez nous. En effet, le fait que le Québec soit pour l'instant épargné par la remontée généralisée des tendances fascistes permet d'agir directement à la source et ce, avant que le climat d'intolérance ne se durcisse irrémédiablement. Ligue antifasciste mondiale, 1994.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, LUCIE LACAVALA

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

## IDÉES

Élections municipales à Montréal

La conscience verte  
contre le citoyen DoréLa course à la  
mairie prend  
des allures de  
feuilleton politiqueFRANÇOIS G. DESROCHERS  
Étudiant au doctorat en études urbaines  
INRS-Urbanisation/UQAM

**D**écidément, la course à la mairie de Montréal prend de plus en plus des allures de feuilleton politique avec son lot de faits cocasses, sa part de revirements spectaculaires et son dénouement toujours incertain.

Le dernier épisode s'est joué récemment avec le retrait surprise du candidat Claude Beauchamp et son prompt ralliement à l'autre aspirant maire, Pierre Bourque, la «conscience verte» de Montréal.

La publication dans LE DEVOIR (5 avril 1994) d'un sondage sur les intentions de vote des Montréalais n'est sans doute pas étrangère à ce singulier autant qu'inattendu réalignement politique.

Avec un maigre 4,7% des intentions de vote, Claude Beauchamp — qui est sans doute fort en calcul pour avoir réussi en affaires — a rapidement fait le décompte de ses chances d'occuper un jour le bureau du maire.

Sabordant donc sa jeune formation politique, Action Montréal, laissant un peu cavalierement sur le carreau ses appuis jusqu'ici acquis, Claude Beauchamp a troupé la perspective d'une humiliante défaite pour celle, plus rassurante, d'être du côté d'une équipe frayant sérieusement avec la victoire.

## Loin de la coupe aux lèvres

Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres pour cet ex-journaliste et hommes d'affaires ainsi que ceux qui s'agglutinent actuellement autour du candidat Pierre Bourque.

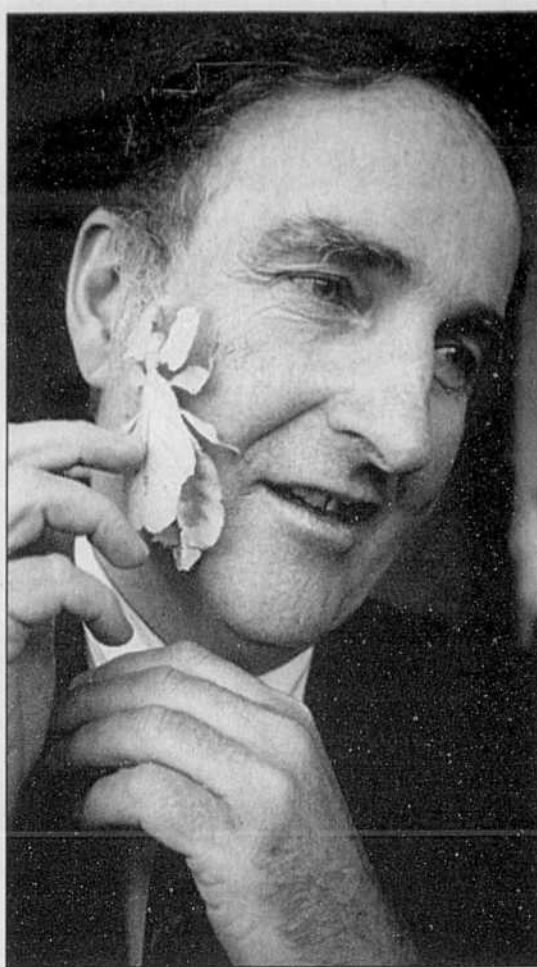
Pour un, le maire Doré, malgré un dur bilan dressé par l'électorat sur les réalisations de son administration depuis 1986, n'est pas encore battu demeurant le favori des Montréalais avec 30% des intentions de vote. C'est, en fait, un peu plus que tous ses opposants réunis.

Quant à Pierre Bourque, maintenant le principal adversaire désigné à Jean Doré, sa popularité repose ironiquement sur son actuel effacement. Hantant la scène politique plutôt qu'en l'occupant, se laissant habilement désirer, Pierre Bourque et son équipe demeurent pour l'instant une énigme politique.

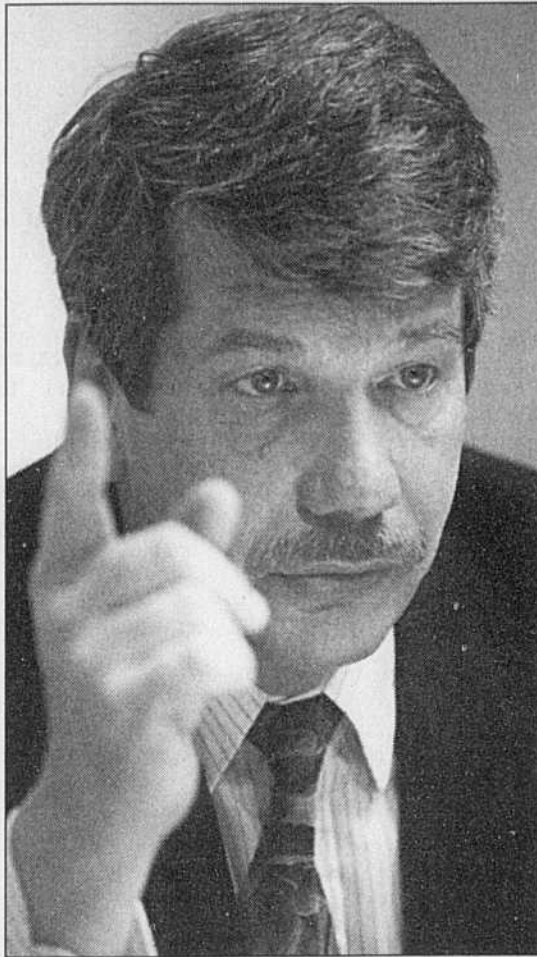
Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que d'ici l'échéance électorale de novembre prochain, le portrait général peut encore considérablement évoluer. Qui sait?

D'autres candidats entreront peut-être dans la course modifiant à nouveau complètement le paysage politique.

Nous ne sommes sans doute pas encore au bout de nos surprises. Il faudra également



Pierre Bourque, chef de Vision Montréal.



Le maire Jean Doré

suivre attentivement, ainsi que le soulignait la journaliste Kathleen Lévesque, comment se départageront les électeurs encore indécis qui constituent tout de même 40% de l'électorat (LE DEVOIR, 7 avril 1994).

Ce qui, cependant, semble plus particulièrement détonner dans le ballet politique qu'il nous est actuellement possible d'observer, c'est le choix délibéré de Pierre Bourque de fonctionner le plus possible en circuit fermé.

Lorsqu'on le questionnait sur le caractère très sélect de sa formation politique, l'ex-maire de Montréal, Jean Drapeau, avait coutume de rétorquer par cette boutade traduisant le peu de cas qu'il faisait de la démocratie municipale: «Tous les Montréalais sont membres du Parti civique par l'esprit.» A regarder aller Pierre Bourque, à le voir passer maître dans l'art de l'esquive, ce-lui-ci nous invite bien involontairement à établir le parallèle.

Mais, faut-il s'indigner pour autant? En politique, toutes les stratégies se valent à la condition, très cyniquement, qu'elles se traduisent en votes lors des élections. Il faudra donc voir comment Pierre Bourque tirera son épingle du jeu pour prendre la mesure exacte de sa tactique électorale. On oublie surtout que la trajectoire adoptée par Pierre Bourque est plutôt typique de la politique municipale et qu'il ne faudrait pas, dès lors, s'en étonner.

L'enfant négligé  
de la pratique électorale

La scène municipale demeure en effet l'enfant négligé de la pratique électorale. Quand l'exercice ne tourne pas à la consécration d'office, faute d'opposition, le taux de participation aux élections ne franchit qu'exceptionnellement le cap de 50%.

Sur l'échiquier politique, les partis — lorsqu'ils existent — sont rarement opposés du point de vue idéologique, se formant et déformant au gré des candidatures, adaptant leur programme à l'évolution de l'actualité et faisant grand cas de leur foi dans des principes qui relèvent plus de la vertu que de véritables choix de société (du genre, «nous sommes pour... la réduction des taxes!»).

Assez significativement, il n'est pas rare de voir des aspirants conseillers se «magasiner» un parti, allant au plus offrant ou à celui qui semble le plus apte à prendre le pouvoir.

Le résultat? Plus souvent qu'autrement, la curiosité du citoyen, momentanément stimulée en temps d'élections par la chose locale, est rapidement éteinte jusqu'au prochain rendez-vous électoral alors que les dirigeants politiques locaux ne sont généralement pas spécialement réputés pour leur transparence.

Il y a donc ici une douce ironie. C'est moins Pierre Bourque et son parti Vision Montréal que Jean Doré et le RCM qui font ici figure d'exception: un parti politique né il y a 20 ans d'un véritable mouvement populaire et fonctionnant sur le modèle de ses grands frères sur les scènes provinciale et fédérale.

Une formation politique où prime toujours la ligne de parti et qui est encore aujourd'hui caractérisée par un membership important, un programme dûment adopté en congrès et des candidats choisis lors de conventions dans les districts électoraux.

Un parti politique secoué par huit années au pouvoir mais qui, au plan de la démocratie de représentation, peut encore faire la leçon à son plus proche rival.

De quelle  
couleur est  
le racisme?Le mal menace partout et  
aucun peuple n'est exemptéPIERRE R. DESROSIERS  
Essayiste

**C**'était fatal: il aura fallu que soient assassinés deux chefs d'Etat et massacrés un premier ministre, 17 prêtres et 11 Belges, pour que les médias occidentaux fassent leur avec le Rwanda et le Burundi. Au DEVOIR, on s'est même permis une analyse de François Brousseau qui éclaire les événements en fonction de la coopération Rwanda-Québec amorcée dès les années 60.

Et pourtant, pas plus dans les pages des agences de presse que dans les interviews tenues le lendemain au réseau américain PBS, le mot «racisme» n'est-il une seule fois prononcé. Tout au plus évoque-t-on, avec une prudence extrême, l'opposition entre «tribus» ou, comme en ex-Yougoslavie, entre «ethnies». Brousseau, là-dessus, est exemplaire. Suivons la subtilité de la phrase: «Hutus et Tutsis, écrit-il, sont certes des mots importants pour comprendre ce qui se passe.» Sur quoi il nous rappelle les massacres de 1972, 1988, 1993 et 1994. Un recoupement rapide avec les articles d'agence nous apprend que les derniers affrontements, en octobre dernier, avaient fait plusieurs dizaines de milliers de morts et environ 700 000 réfugiés en fuite. Tout cela dans un massacre mutuel entre Hutus et Tutsis. «Mais, ajoute Brousseau, l'interprétation des conflits qui ont secoué ces pays depuis trois décennies ne peut recourir aux seules catégories ethniques. L'attaque pourrait plutôt être attribuée aux éléments durs de l'armée, etc.»

Admirons le glissement des verbes. D'abord le présent, net et affirmatif: on ne peut parler uniquement d'ethnies.

Et pourquoi? Parce qu'il se pourrait que ce soit autre chose. Cette fois, le conditionnel. Ainsi, l'affirmation initiale repose sur un possible qui, s'il s'avérait exact, serait précisément l'exception à une règle qui s'applique depuis 30 ans. Et le tour est ainsi joué de passer encore une fois sous le tapis un mal qui afflige partout la planète, le racisme, dont on voudrait que seuls les Blancs soient porteurs.

Avant la dernière guerre mondiale, on parlait volontiers de races. Depuis lors, et pour de bonnes raisons, le qualificatif de «raciste» a pris la connotation que l'on sait.

Aujourd'hui, pour ne pas le prononcer, on parle d'ethnies quand il s'agit de l'ex-Yougoslavie et de tribalisme quand il s'agit de l'Afrique. A ce compte, on pourrait dire du nazisme qu'il entraîna une guerre tribale entre le peuple des Seigneurs et les tribus du peuple élu. Pourquoi pas?

La vérité est que l'intelligentsia occidentale, par un mélange curieux de snobisme et de culpabilité, ne profère l'accusation de racisme que dans deux cas de figure: lorsque les auteurs des exactions sont des Blancs s'attaquant à des minorités ou à d'autres ethnies, ou lorsque les victimes sont juives. Jamais l'inverse. A-t-on seulement effleuré le terme à la suite du massacre d'Hébron?

Il y a là un blocage intellectuel grave qui dénote, en vérité, un refus de voir ce qui est, au nom de ce qu'on voudrait qui soit. On filtre ainsi la réalité, ne laissant passer que ce qui s'accorde avec nos conceptions. Or, c'est là le processus même du racisme. Dans le cas présent, on attribue volontiers aux Blancs une pathologie que les autres ne sauraient contracter, ce qui laisse entendre qu'elle leur serait naturelle.

Plus près de nous, un chef amérindien a pu justifier, à la télévision de Radio-Canada, le projet d'expulser de son village des familles entières d'origine mixte, en disant (je cite de mémoire): «Notre bagage génétique a été dilué depuis trop longtemps.» Qui, alors, au cœur même d'une société munie d'une charte des droits, a parlé de racisme?

La vérité est que ce mal menace partout. N'en sont exempts ni les populations africaines, ni les populations juives, ni les anglophones ou les francophones chez nous. Il s'agit de le combattre là où il est, et le premier geste consiste à le nommer. Dans le cas de l'Afrique, il est indéniable que les conflits tribaux qui l'affligent depuis la décolonisation des années 1950-60 sont au moins aussi responsables de son état lamentable que ne l'est le colonialisme occidental. Laisser entendre, sans le dire, bien entendu, qu'il y a là pour les Africains noirs une situation normale, presque «naturelle», est à la fois méprisant et faux.

Il y eut, de 1933 à 1945, un grand nombre d'Allemands qui combattirent le racisme hitlerien. Beaucoup le payèrent de leur vie. Il y a, maintenant, un grand nombre d'Africains qui combattent le racisme sous sa forme tribale. Ceux-là et celles-là mènent, pour nous tous, un essentiel combat de l'esprit car le racisme est d'abord une maladie de l'esprit. Appeler enfin les choses par leur nom ne peut que les aider en servant la vérité.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Carole Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Faillier (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'Information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (littres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'Information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'Information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Ducloux (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Henry Riéd (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briën (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Krouac (directeur); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCorneirs, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourque (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

## Qui gagne perd

Gosset a été acquitté dans l'affaire Griffin, mais il a perdu, comme nous tous

OSÉ DOMOND

**L**e verdict a été prononcé. Le lapsus d'un des membres du jury a donné quelques sueurs froides à l'avocat de la défense. C'est un signe révélateur des ambiguïtés entourant toute cette affaire. Coupable ou non coupable, telle n'est plus la question. L'administration équitale de la justice, voilà la grande préoccupation.

Tous ceux qui avaient suivi de près ce deuxième procès du policier Allan Gosset savaient que, d'une manière ou d'une autre, il allait être acquitté. Pour une raison bien simple: on ne peut prouver sans l'ombre d'un doute qu'il avait descendu le prévenu de sang-froid. On ne peut pas prouver qu'il avait tué intentionnellement.

A partir du moment où il a eu le réflexe de dégainer son arme et de le pointer en direction du prévenu, les événements se sont précipités. L'espace de quelques secondes et un homme qui ne devait pas mourir venait de mourir.

## La théorie de l'accident

La théorie de l'accident me paraissait tout simplement absurde. La veille des funérailles d'Anthony Griffin, je m'étais rendu au salon funéraire pour examiner le cadavre. Le jeune homme avait reçu une balle en plein front, entre les deux yeux. Personne ne me fera croire que le revolver visait si juste par accident. L'individu faisait face au policier et il lui a logé une balle dans la tête. Combien de coups de feu ont été tirés ce jour-là? A quelle distance? A quel endroit? Dans la cour du poste de police! L'autre policière, où était-elle? Que faisait-elle? Elle obser-

vait passivement la scène? Pourquoi subitement Anthony Griffin s'était-il mis à courir alors que jusque-là, il n'avait opposé aucune résistance à son arrestation? De quoi avait-il peur quand il avait essayé de s'enfuir? Une seule personne pourrait nous dire la vérité. Elle est morte. La vérité est enterrée avec lui.

Une fois écartée la théorie de l'accident, il ne nous reste plus qu'à essayer de comprendre les motifs de «l'accident». Il serait injuste et déraisonnable d'intenter un procès d'intention contre l'agent Gosset. Lui seul, en son âme et conscience, sait pourquoi il avait choisi de tirer.

On peut tout au moins lui reprocher d'avoir commis une faute professionnelle grave. Personne ne peut raisonnablement contester ce fait. Malheureusement, notre système judiciaire ne semble pas sanctionner ce genre de bavure. On nous dira certainement qu'il n'existe pas de jurisprudence en la matière. Pardon, je ne suis pas avocat. J'essaie simplement de faire appel à mon bon sens.

La justice n'est pas toujours une affaire de gros bon sens. C'est une affaire de procédure et de mise en scène. Que le meilleur acteur gagne même si cela dessert les causes de la justice... La justice, comme la politique, est un jeu d'adresse, d'astuces, d'influence, de gros sous...

Aujourd'hui, il faut cesser de considérer le cas de l'individu Gosset pour accuser le système judiciaire de jouer avec le feu en ne rendant pas la justice de manière équitale. Le système est biaisé. Dans ce cas précis, après avoir

crédité la théorie de l'accident d'un verdict de non-culpabilité, on s'est servi de la théorie de la négligence. Or, si l'on comprend bien les instructions du juge aux membres du jury, il fallait établir si, au moment du drame, une négligence avait été commise. La négligence avait été commise avant le drame, au moment de l'arrestation (pas de fouille et pas de menottes). Dans les circonstances, les membres du jury n'avaient pas beaucoup de choix que d'acquiescer l'accusé.

Anthony Griffin  
a payé de sa vie  
une bavure  
policrière qui ne  
sera jamais  
tirée au clair.

La théorie de «l'écart marqué» avait également précédé le drame. Le jury n'aurait donc pas retenu les antécédents. On a jugé les conséquences et pas les causes.

On ne peut laisser sous silence le fait que le juge aurait «presque suggéré» au jury un verdict de non-culpabilité. Sans remettre en cause ni la sagesse, ni l'impartialité, ni l'expérience du juge... sans insinuer que ce soit sur ses motifs ou ses intentions, admettons que les instructions du juge au jury ont pesé de tout leur poids dans la balance. Justice a peut-être été rendue, mais que dire de l'apparence de justice?

Dans toute cette histoire, il y a plusieurs grands perdants. Anthony Griffin a payé de sa vie une bavure policière qui ne sera jamais tirée au clair. Sa famille et ses proches ne seront jamais convaincus de l'impartialité du système judiciaire lorsque les forces policières sont impliquées dans une affaire.

bonnes raisons de se méfier de la police et du système judiciaire. A tort ou à raison, on se surprend à penser qu'il y a une collusion entre les forces policières et le système judiciaire. On a peut-être tort de penser ainsi, mais que fait-on pour nous prouver le contraire?

## Sept années d'enfer

L'agent Gosset est l'autre grand perdant. Malgré les acquittements successifs, on reste sceptique. 1987-1994: sept années d'enfer pour lui. Le moins d'entre eux qu'on a du cœur, malgré les circonstances, on ressentirait une certaine compassion pour cet individu. Personne n'est parfait. Tout le monde peut commettre des erreurs. Malheureusement, on ne pardonne que les fautes ou les erreurs avouées... Cette histoire hantera ses pensées pour le reste de sa vie. Quel supplice! Quelle lente agonie!

La police de la CUM est l'autre grande perdante. Je ne fais pas ici allusion aux sommes d'argent englouties lors du premier procès où rien n'a été ménagé pour arracher le premier verdict de non-culpabilité. L'image de la police au-dessus des lois n'est pas rassurante pour personne. Les émeutes de Los Angeles et leurs conséquences donnent une idée de ce qui peut arriver lorsque la frustration des victimes du système déborde.

Nous avons tous perdu des plumes dans cette affaire. Si seulement on pouvait tout oublier et recommencer à zéro. Mais... Anthony Griffin, Marcel François, Kelly... cinq Noirs tués dans des circonstances ténébreuses, tous des victimes de bavures policières! Peut-on oublier cela? J'aurais préféré me taire, mais mon silence serait complice.

## ACTUALITÉS

## TERRORISTES «Nous savons qui ils sont»

SUIITE DE LA PAGE 1

rages de police ont été dressés autour de la ville. Ce nouvel attentat survient quelques heures à peine après l'explosion d'une voiture piégée, contenant une centaine de kilogrammes d'explosif, et garée à une station de taxis collectifs dans le quartier noir de Germiston. Dix personnes ont été tuées et 36 autres blessées.

Dimanche, un attentat semblable dans le centre de Johannesburg avait fait neuf morts et une centaine de blessés.

Selon une source proche des enquêteurs, parlant sous couvert de l'anonymat, un «homme blanc et blond» a été vu rangeant à Germiston, une voiture jaune, contenant l'explosif.

Cette source a assuré «qu'elle ne doutait pas» que ces explosions étaient liées à une campagne de l'extrême-droite, destinée à perturber le scrutin.

«Nous allons en avoir beaucoup d'autres», a prévenu cette source, ajoutant que les forces de sécurité avaient du mal à contrôler les accès de la zone de Johannesburg, permettant ainsi aux extrémistes blancs d'entrer et de sortir en toute impunité pour perpétrer leurs actes terroristes.

L'extrême-droite blanche, basée généralement dans les zones rurales, demande un «Volkstaat» (territoire blanc séparé) et entend perturber le scrutin pour empêcher les noirs d'arriver au pouvoir.

Réagissant à l'attentat de Germiston, le président de l'ANC Nelson Mandela a affirmé que celui-ci était l'acte

de «fous qui massacrent les innocents parce qu'ils craignent la démocratie».

De son côté, le président Frederik de Klerk avait qualifié de «cinglés» les auteurs de ces attentats qui ont, selon lui, «déclaré la guerre au reste de la société».

«Un groupe de personnes désespérées a déclaré la guerre au reste de la société, a souligné le président sud-africain. Nous n'aurons de cesse de les traquer, de les juger et de les punir comme ils le méritent.»

Un suspect a été interrogé lundi dans le cadre de l'enquête sur cette vague d'attentats, mais le vice-ministre de l'Ordre et de la Loi, Gert Myburgh, a refusé de donner les motivations ou l'appartenance politique éventuelles de l'individu.

Après avoir rendu visite hier aux blessés hospitalisés à la suite de l'attentat de dimanche, le président de l'ANC, Nelson Mandela, a révélé que M. de Klerk et lui-même s'étaient entretenus de mesures pour mettre fin aux violences. «Nous savons qui ils sont», a-t-il dit à propos des terroristes.

Outre les deux attentats meurtriers, une dizaine d'autres explosions de moindre importance ont eu lieu sans faire de victime au cours des deux derniers jours, à proximité de bureaux de vote, de mairies ou de pylônes électriques. Deux d'entre elles ont visé également lundi des stations de taxis collectifs fréquentées par des noirs dans la banlieue de Johannesburg.

L'attentat de lundi à Germiston a été particulièrement violent. Des débris ont été projetés à plusieurs centaines

de mètres du lieu de l'explosion. Une vingtaine de minibus, utilisés comme moyens de transport collectifs par les travailleurs noirs, ont été détruits. Des morceaux de voitures pendaient aux arbres, des restes humains, des bouts de métal tordus et des bris de verre jonchaient le sol.

«Cette bombe a pour but de faire peur aux électeurs et de les dissuader de se rendre aux urnes», a déclaré Izzy Naigi, porte-parole d'un syndicat proche de l'ANC, dont les locaux de Germiston sont situés près du lieu de l'attentat.

Pour la police, les auteurs de l'attentat de lundi sont vraisemblablement les mêmes que ceux qui ont commis celui de dimanche. Dans les deux cas, de grandes quantités d'explosif (100kg lundi, 80kg dimanche) ont été utilisées.

Aucun des attentats n'a été revendiqué, mais de forts soupçons pèsent sur les extrémistes blancs, dont beaucoup disposent d'une formation militaire et connaissent bien les armes et les explosifs. La police estime en effet que l'attentat de dimanche, au moins, est l'oeuvre de spécialistes en explosifs.

Le Mouvement de résistance afrikaner (extrême-droite blanche) a rejeté toute implication, mais a estimé que ces attentats n'étaient pas surprenants. «L'ANC peut-elle s'attendre à recevoir autre chose, en retour, que ses propres remèdes, après tout ce temps?», a déclaré un porte-parole du Mouvement, en accusant le parti de Nelson Mandela d'ignorer la volonté des opposants.



BOURGAULT

## Johnson... par intérim

Je n'ai jamais parlé de Daniel Johnson. Je le trouvais peu intéressant et je n'ai pas changé d'idée depuis qu'il est devenu Premier ministre. Premier ministre par intérim, sans doute. On a l'impression qu'il le sait et qu'il ne voudrait retarder les élections que pour pouvoir dire qu'il a occupé la fonction plus longtemps que son frère Pierre Marc.

Peu intéressant, disais-je. Une idée fixe: le fédéralisme à n'importe quel prix; une manie: la gestion à la petite semaine; un projet: l'État comme entreprise privée; une pratique: le sur-place agité.

Ne pas bouger mais donner l'impression qu'on chevauche un étalon sauvage.

Se péter les bretelles. Souvenez-vous: Daniel Johnson approuva d'abord la fermeture du collège militaire de Saint-Jean. Puis il se ravisa. Monté sur son grand destrier il annonça qu'il prenait la tête de l'opposition. Spasmes et gesticulations. Puis, plus rien. Où en est l'affaire? On n'en sait trop rien, plus personne n'en parle. A Ottawa, le pétage de bretelles a fait long feu.

Et puis il y a eu la fermeture de Hyundai à Bromont. Se repêtrer les bretelles. Daniel Johnson s'insurge et annonce qu'il n'en sera rien. Il envoie une délégation en Corée. Il multiplie les déclarations et s'agite en son cabinet. Depuis? Rien. Un autre pétage de bretelles sans conséquence.

Peu intéressant, vous dis-je.

Puis Ottawa annonce que «la main-d'oeuvre», c'est fédéral. Là, c'en est trop. Daniel Johnson joue la colère, fait semblant d'être surpris, redécouvre les intérêts supérieurs du Québec. A Ottawa, on fait la sourde oreille. Daniel Johnson en perd immédiatement la voix. L'axe Ottawa-Québec est sourd et muet. La belle affaire! Daniel Johnson s'en accommode en nous assurant que tout cela peut s'arranger à l'amiable.

Puis il part aux États-Unis. Il avait dénoncé de Gaulle en Europe, il s'en prendra aux souverainistes aux États-Unis. L'oiseau salit son nid, mais de loin; il a raison de croire qu'il s'agit là d'un tour de force.

Daniel Johnson est Premier ministre, c'était le rêve de sa vie. Pas élu, nommé. Qu'à cela ne tienne. Il s'accrochera tant qu'il le pourra. Il continue à faire du sur-place pendant que le peuple trépigne d'impatience.

Il ne gouverne pas, il se maintient. Il ne se bat pas, il lance des pétards mouillés. Et puisqu'il ne rêve pas, il veut empêcher les autres de le faire. Il fourbit ses armes pour la campagne électorale. Un seul thème: faire peur au monde. Instabilité, chaos, hausse des taux d'intérêt, baisse de la valeur du dollar.

Vous vous souvenez de «la piastra à Lévesque» que brandissaient les libéraux de l'époque? 70 cents américains qu'elle valait. Certains analystes nous la promettent à 69 cents dans un Québec souverain. Un beau cheval de bataille pour Daniel Johnson. Je vous parie qu'il va l'enfourcher.

Il fera semblant de ne pas se souvenir que «la piastra à Bourassa», en 1986, valait 69,13 cents américains.

Et «la piastra à Johnson», ça vaut quoi? Ne vous en faites pas, cela n'a aucune importance, l'intérim aura été de courte durée.

## RWANDA

SUIITE DE LA PAGE 1

à Kigali, que l'ONU cherche à déplacer dans des zones plus sûres de la ville ou du pays. Mais en l'absence d'accord ferme entre les belligérants pour assurer la libre circulation des personnes, les opérations d'escorte se doivent d'être «discrettes et prudentes».

«Le Front patriotique continue de faire des manoeuvres d'encerclement de Kigali, tandis que les forces du gouvernement réagissent avec les ressources qu'elles possèdent pour tenter de briser cet encerclement. Le combat pour la capitale n'a pas été décisif et se fait attendre. D'autres endroits dans le pays, comme le nord-ouest n'ont pas été particulièrement actifs, mais les forces se font face en grand nombre. A moins d'un dénouement inattendu, je crois qu'on aura encore des combats», dit M. Dallaire.

En outre, la division humanitaire des Nations unies a lancé hier à Nairobi un appel d'urgence aux donateurs internationaux pour venir en aide à plus d'un million de personnes affectées par la crise en cours au Rwanda, où la situation est «catastrophique».

Les différentes agences des Nations unies estiment leurs besoins à 11,68 millions de dollars d'ici fin mai, a précisé au cours d'une conférence de presse M. Peter Hansen, secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des affaires humanitaires. Quelque 1 284 000 personnes déplacées ou réfugiées au Rwanda, au Burundi, en Tanzanie, en Ouganda et au Zaïre devraient bénéficier de cet appel. Parmi elles se trouvent des centaines de milliers de Burundais qui ont fui leur pays après le coup d'État manqué du 21 octobre. Selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 52 500 Rwandais ont trouvé refuge au Burundi, en Tanzanie, en Ouganda et au Zaïre depuis le 6 avril.

La guerre civile et les massacres entre Hutus et Tutsis ont fait depuis cette date plusieurs dizaines de milliers de morts au Rwanda. De retour du Rwanda, où il a conduit une mission d'évaluation des besoins humanitaires, M. Hansen a qualifié la situation de «catastrophique à Kigali» et relevé que «personne ne connaît vraiment l'ampleur de la catastrophe dans les autres régions rwandaises».

Quatre membres d'agences de l'ONU sont encore à Kigali pour évaluer ces besoins humanitaires, tandis que les Nations unies Une des priorités sera l'évacuation de quelque 11 000 Rwandais ayant trouvé refuge dans un stade et un hôpital du nord-est de Kigali, dans un secteur contrôlé par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR).

(Avec AFP)

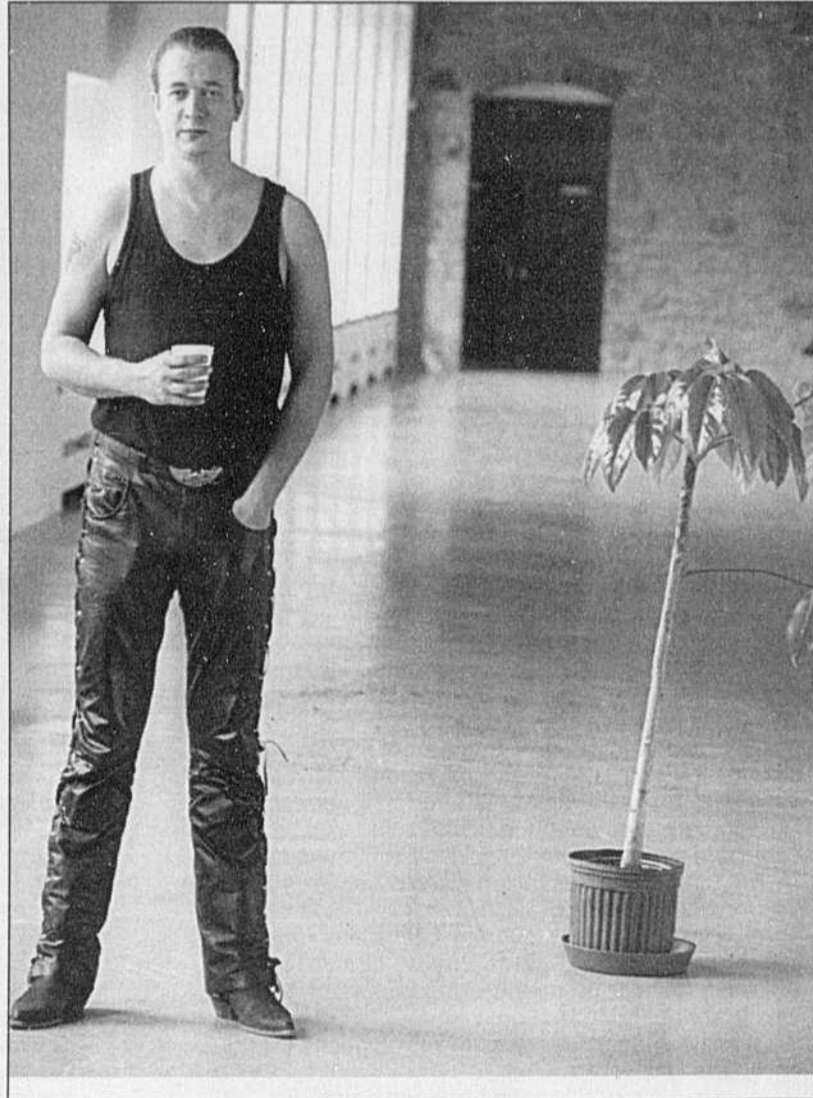


PHOTO JACQUES NADEAU

Dan Bigras au Marché Bonsecours avant le lancement.

## ROCKER

Un testament musical sous forme de «tragédie gospel»

SUIITE DE LA PAGE 1

cher à la fin. En fait, j'avais plus d'inquiétudes à propos du lancement qu'au niveau de l'album. Mais on se contente de donner une idée de l'album. On ne peut pas faire plus. Gerry n'est pas là.»

C'est qu'il a eu sa part de doute, au départ, l'homme à la camisole. «Qu'est ce que tu penses? Je me suis posé toutes les h... de questions possibles et impossibles. La principale, c'était vis-à-vis Gerry. Aurait-il voulu que ça sorte? J'avais la trouille. J'avais peur qu'on me dise que je n'avais pas le droit, que je lui volais le spotlight. Mais Françoise m'a dit: c'est toi ou personne, parce que je n'entends personne d'autre. Elle était sûre que j'allais sentir Gerry. Sa confiance m'a convaincu. Et j'avais été bouleversé par les chansons. Je me suis dit: pourquoi laisser mourir d'aussi belles chansons? Tu ne gardes pas ça dans un tiroir.»

Certes non. On voulait tous entendre les derniers efforts de Gerry Boulet. Mais sous quelle forme? Les tripotages post-mortem ne manquent pas, et sont rarement, voire jamais, concluants. N'aurait-on pas eu avantage à faire paraître les bandes telles quelles? N'aurait-il pas été plus émouvant — et plus vrai — d'entendre Gerry se débattant seul avec la maladie et son piano? «C'est vrai que c'était déjà très fort et très déchirant tout nu. Mais je sentais le manque. Ça m'agaçait. Tu sais très bien que le gars entend le drum et la basse pendant qu'il joue et qu'il adapte sa façon de jouer à ce qui va être dessus. Gerry était comme ça. Il entendait le band. Il a fait ça en deux jours, c'était le maximum qu'il pouvait donner, mais c'était fait pour recevoir des arrangements. Je n'ai pas eu besoin de me forcer. C'était facile à suivre. Les tonnes exigeaient leurs arrangements.»

L'album est en quelque sorte la bande sonore signée Gerry de ce que Denise Boucher,

que l'on connaît surtout pour Les Fées ont soif, appelle sa «tragédie musicale», tirée de l'histoire toute biblique de «Jézabel, fille du roi de Tyr et épouse du roi d'Israël, néuf siècles avant Jésus-Christ», un épisode que Boucher considère comme «le moment où le monde a basculé» dans le patriarcat. Ambitieuse allégorie des turbulences planétaires de notre propre fin de millénaire, Jézabel a d'abord été une pièce de théâtre: Robert Lévesque me chuchote que Boucher tentait en vain de la colporter auprès des compagnies théâtrales depuis plusieurs années. En désespoir de cause, elle a hélé son copain Gerry qui, séduit par le texte, a rapidement composé une poignée de (très belles) mélodies. Devant l'ampleur de l'événement, il y a fort à parier que l'oeuvre de Boucher sera bientôt mise en scène.

Y avait-il lieu de rendre Jézabel à terme? Doit-on ou non retoucher à posteriori le travail inachevé d'un artiste décédé? Bigras, en cours de route, a laissé l'instinct prendre le pas sur la morale. «La question, là, de savoir si c'était bien de faire ça, à partir du moment où on a un c... de bel album, je m'en tab... Quand c'est bon, quand tu trippes, quand c'est beau, quand t'es ému, tout vaut la peine.» La même émotion, quatre heures plus tard, fera vibrer Jean-Louis Millette, qui avait participé en 1987 à une lecture publique de Jézabel à Ottawa. Dans un Marché Bonsecours où il n'a pas fait aussi chaud depuis les étés où se marchandaient choux et carottes, l'auditoire recevra les bons mots du comédien comme un éloge funèbre a posteriori: «C'est un album magnifique, magistral, magique, intense et émouvant, qui nous prouve que Gerry est là, avec nous.» Suivra le Chant de la douleur, la plus belle chanson de l'album, chantée en direct par mille voix et en différé, sept ans plus tard, par Gerry, comme une tonne de briques.

## LOBBYISTES Trizec a dû payer 5 millions\$ pour se défaire de ses baux

SUIITE DE LA PAGE 1

mois et ses baux à la Place Victoria ne se terminaient qu'en 96 et 99.

L'opération s'est avérée un échec jusqu'au jour où Michel Damphousse, président de la Corporation immobilière Pantera, cogna à la porte de Trizec, son employeur, pour lui offrir ses services.

C'est lui, avec l'aide de trois lobbyistes «engagés pour faire des représentations à Québec et ailleurs», qui sont à l'origine de la décision de la Société immobilière du Québec de démanteler Place Victoria — dans les locaux vacants de Trizec — la Société d'assurance automobile du Québec, la Commission des affaires sociales et la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre.

Pour avoir permis que la transaction se réalise, Damphousse a confirmé au DEVOIR qu'il avait touché une commission de 725 000\$ de Trizec. «Les lobbyistes, eux, ont touché 250 000\$ à même ma commission».

M. Damphousse refuse d'identifier les trois lobbyistes.

«Je ne sais même pas à qui ils ont parlé. J'ignore s'ils ont fait affaire avec les dirigeants de la SIQ, de la SAAQ, de la CAS, ou de la SQDM, ou encore avec tout ce monde-là en même temps. Tout ce que je sais, c'est qu'ils ont réussi à convaincre les bonnes personnes aux bons endroits afin que la SIQ orchestre le démantèlement de la SAAQ, de la CAS et de la SQDM à la Place Victoria.»

«Après plusieurs mois de représentations auprès de leurs relations, notamment à Québec, les trois lobbyistes, ajoute M. Damphousse, ont réussi à faire le pont entre Trizec et la SIQ qui ont ensuite commencé à négocier avant que tout se termine dans les bureaux de la Place Victoria.»

Place Victoria, propriété de Magil Laurentienne et de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, a alors «effacé» les baux de Trizec en échange de 5 millions\$ et d'un bail de 12 ans et demi avec la SIQ.

Le DEVOIR a tenté en vain de communiquer avec les dirigeants de la SIQ pour en savoir davantage sur la nature des démarches des lobbyistes, et obtenir une série de baux et de documents que le ministre délégué au

Conseil du Trésor, M. Jean Leclerc, se disait prêt la semaine dernière à divulguer parce qu'il n'y a absolument rien à cacher dans cette transaction». La SIQ a refusé de remettre au DEVOIR tous les documents demandés.

Des trois organismes concernés par ce déménagement, seul la CAS était contrainte en vertu de la loi de faire affaire avec la SIQ pour se relocaliser; les deux autres l'ont fait de plein gré.

Or, la SIQ, a qui on a confié le mandat d'orchestrer les trois déménagements aux meilleurs endroits possibles, n'est jamais allée en appel d'offres pour y arriver. Pourtant, un décret gouvernemental l'y contraignait. Ce que nie la SIQ.

En effet, en vertu du décret gouvernemental 2408-85 — intitulé Règlement concernant les modalités d'exercice des pouvoirs contractuels de la société immobilière du Québec — la SIQ doit aller en appel d'offres si la superficie additionnelle recherchée dans un édifice où elle est déjà locataire de plus de 1000 mètres carrés (c'est le cas à la Place Victoria où la SIQ loue 18 580 mètres carrés) dépasse 300 mètres carrés.

Or, pour louer la SAAQ, la CAS et la SQDM à la Place Victoria, la SIQ avait besoin de 9724 mètres carrés.

L'appel d'offres a été court-circuité quand le vice-président de la SIQ, Bill Bartlett, a demandé et obtenu de son conseil d'administration (demande d'autorisation 7828, signée le 2 février 94) «d'excéder la norme du paragraphe 2.5 b (1000 mètres carrés et plus)» du décret gouvernemental cité plus haut pour relocaliser la CAS, la SAAQ et la SQDM à la Place Victoria. Le DEVOIR a copie de ce document signé par M. Bartlett lui-même.

En réaction aux propos publiés lundi dernier dans le DEVOIR, la SIQ expédie depuis quantité de chiffres pour convaincre la presse que le déménagement de la SAAQ et de la CAS dans des locaux plus petits, loués plus cher le mètre carré, représente un «coup de maître» parce qu'il permet la rationalisation des espaces à bureau du gouvernement et d'économiser 10 millions\$ grâce à la négociation d'une clause de «rétrocession d'espace».

Or, la rétrocession d'espace n'est pas une économie, mais la possibilité d'en faire une.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333  
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS  
ANNONCES CLASSÉES  
PUBLICITÉ  
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344  
(514) 985-3344  
(514) 985-3399  
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •  
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI  
À 7H30 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,  
MONTREAL, (QUEBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour  
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.  
Montréal (514) 985-3355